

RÉDACTION ET
ADMINISTRATION

88, Avenue de Pérolles

TELEPHONES

Rédactions : 13.09

Abonnements : 3.79

Compte post. IIa 54

PRIX DES ABONNEMENTS :

1 m. 3 m. 6 m. 12 m.

Suisse 2.50 6.— 9.— 18.—

Etranger 4.50 10.— 19.— 38.—

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
PUBLICITAS S. A.

Fribourg

Rue de Romont, 3

Téléphone 6.40

PRIX DES ANNONCES

Le millimètre sur une colonne

Canton 8 ½ ct. — Suisse 10 ct.

Etranger 12 ct. — Récl. 25 ct.

NOUVELLES DU JOUR

Un geste de mauvaise humeur italienne.

M. Doumergue approuvé par la Chambre française.

L'apparition inattendue d'une escadre italienne dans le port albanais de Durazzo, au plus beau moment des effusions franco-serbes de Belgrade, a produit une vive émotion à Paris. Le procédé rappelle, en effet, le « coup d'Agadir », l'accostage d'un torpilleur allemand dans ce port marocain, au milieu des pourparlers franco-anglais où se tramait l'abandon à la France de l'empire chérifien.

Il est indubitable que les manifestations chaleureuses de l'amitié entre la France et la Yougoslavie ont causé à Rome un vif agacement. Tout le monde sait que la France et la Serbie sont alliées contre l'Italie. Celle-ci a riposté en mettant plus ou moins sous sa tutelle le royaume d'Albanie, qui doit lui servir de bouclier contre la Yougoslavie. Les Albanais ne sont peut-être pas enchantés de ce rôle. Ils ont sans doute des griefs contre la Serbie, qui a poussé ses frontières jusque sur leurs terres et leur a pris quelques belles vallées et ils savent qu'elle aurait bien envie d'avaler le reste de leur pays. Mais l'espèce de protectorat italien dont ils doivent s'accommoder heurte aussi leurs susceptibilités et ils en manifestent, par moments, quelque impatience.

L'Italie vient de leur rappeler qu'elle se regarde comme chez elle dans les eaux albanaises ; par dessus leurs têtes, c'est un avertissement qu'elle a donné à la Yougoslavie et à la France, en train de fêter avec un peu trop d'ostentation leur union contre elle.

Il n'était peut-être pas indispensable que M. Barthou célèbre si lyriquement l'alliance franco-serbe. L'amitié de l'Italie serait d'un plus grand prix pour la France.

**

La Chambre française a commencé hier, mardi, la discussion du projet de réforme fiscale qui a été déposé, il y a un mois, par M. Germain-Martin, ministre des finances.

Pour accélérer cette discussion, le député Candace a demandé aux députés d'écarter tous les amendements. M. Candace avait fait la même proposition en 1926, lors du fameux sauvetage du franc par M. Poincaré. Elle avait été alors acceptée et elle avait permis de voter rapidement le projet de redressement financier.

La Chambre a consacré toute sa séance d'hier après midi, soit quatre heures, à cette question de procédure. Les socialistes ont longuement critiqué le règlement exceptionnel qui était proposé, auquel ils opposaient la question préalable, c'est-à-dire une fin de non-recevoir. L'un d'eux s'est étonné que le gouvernement n'eût pas recours de préférence à la procédure d'extrême urgence au lieu d'accepter la suppression du droit d'amendement et « de déconsidérer un peu plus la Chambre par une mesure essentiellement anti-parlementaire ».

M. Doumergue a pris la parole. Il a dit tout d'abord qu'il faisait une politique qui n'est pas celle d'un parti et qui répond à des circonstances exceptionnelles. Le pays attend des actes et l'heure n'est pas aux batailles électorales et aux luttes de partis. « On vous observe dans le pays, a ajouté M. Doumergue ; l'heure est grave pour tous les partis. J'ai plus de contact avec le pays que vous ne pouvez en avoir. »

Poursuivant son discours malgré les interruptions de l'extrême-gauche, M. Doumergue a déclaré que, à côté des militants des partis, il y a cette masse de Français qui n'ont pas le temps, eux, de s'occuper de politique. C'est cette masse qui fait les élections et elle n'aime pas ce qui trouble la paix, ce qui compromet la prospérité, ce qui est un danger pour la

sécurité du pays ; et le président du Conseil a exhorté la Chambre de donner, par le calme et la dignité, l'exemple au pays.

Une fois de plus, le chef du gouvernement a rappelé que, dans les circonstances exceptionnelles actuelles, on avait fait appel pour la première fois à un président du Conseil qui n'était pas un parlementaire. Comme précédemment aussi, il a évoqué la sanction électorale, soit la dissolution.

M. Doumergue a ajouté : « Sur la proposition de résolution de M. Candace, la Chambre sera libre de se prononcer, mais le gouvernement lui demande de ne pas adopter la question préalable », et il a fait appel à l'union pour lui permettre de poursuivre son œuvre, qui a déjà donné d'heureux résultats.

Finalement, par 391 voix contre 157, la question de confiance ayant été posée, la Chambre a rejeté la proposition socialiste. Puis, la proposition Candace a été adoptée, dans son ensemble, par 417 voix contre 181.

La Chambre se réunira cet après-midi, mercredi, pour entreprendre l'examen de la réforme fiscale.

Opportunisme cynique

On nous écrit de Berne :

Le socialisme suisse est en pleine évolution vers un opportunisme cyniquement avoué. A Zurich, dans une grande assemblée du parti rouge, le syndic, M. Klœti lui-même, a plaidé avec un sans-gêne superbe la nouvelle tactique. Il a dit à ses ouailles qu'une seule chose importait : Tenir coûte que coûte à la tête de l'administration de Zurich-la-Rouge. M. Klœti a proclamé que la conservation du pouvoir était une nécessité vitale pour le socialisme zuricois, suisse et international. Mais, sans argent, pas de règne socialiste à Zurich, et sans capitalistes, pas d'argent. Donc, a conclu M. Klœti, abstenez-vous des violences ! Conservez votre sang-froid, jusqu'à ce que, en automne, la ville ait placé son emprunt indispensable de 15 millions auprès de l'épargne suisse, actuellement inquiète et réfractaire aux demandes d'argent de la municipalité socialiste !

Cynisme sans égal. Mais avertissement aussi aux « capitalistes », qui vont probablement, comme d'habitude, avancer les 15 millions à la Municipalité rouge pour prolonger son règne et peut-être assurer son existence.

M. Klœti a cherché, d'autre part, à convaincre l'assemblée qu'une réduction des salaires est urgente. Il s'est exprimé exactement comme s'il se nommait Musy, et il a dit : « Il s'agit d'adapter les traitements nominaux aux conditions de renchérissement actuel, tout en conservant le salaire effectif de 1928. » Est-ce que M. Klœti qui est, avec M. Bratschi, membre du conseil d'administration des Chemins de fer fédéraux, va répéter ses idées quand on traitera, au conseil des Chemins de fer, le projet de réformes présenté par M. Pilet ?

Toute la politique socialiste est caractérisée actuellement par cet opportunisme. On cherche partout des alliés pour sauver une situation menacée ; on spéculé sur l'aile gauche radicale et sur les agrariens socialistes. Déjà, une concentration plus grande que celle qui, le 28 mai 1933, a contrecarré la première étape d'une politique de déflation, se constitue pour faire triompher, si possible, l'initiative néfaste qui, en réclamant « du travail et du pain », vise effectivement à la ruine des finances de l'Etat et du franc suisse. C'est avec une vigueur sans égale que cette monstrueuse machine doit être abattue et anéantie.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Le nouvel évêque de Hildesheim

M. l'abbé Joseph Machens, professeur de théologie au séminaire de Hildesheim, a été nommé évêque de Hildesheim (Hanovre).

Mgr Machens est âgé de 48 ans.

L'Autriche avant et après l'entrevue de Venise

Vienne, 24 juin.

On ne saura sans doute pas de sitôt ce qui a été décidé entre les deux dictateurs au cours de leurs entretiens de Venise. Une chose est certaine : il a été question de l'Autriche. La situation est telle qu'une solution du problème est urgente. Depuis la mi-mai, la tranquillité relative du nouvel Etat corporatif a été remplacée par une agitation qui s'exprime en explosions de bombes dans tous les coins du pays, en coups de feu échangés entre « nazis » et Heimwehren, en attentats contre les voies ferrées.

Une véritable pluie de décrets, d'ordonnances, d'exhortations, de menaces, de rappels à la raison s'est abattue sur l'Autriche. Mais les résultats sont à peu près identiques à ceux des édits contre le brigandage, publiés par les gouverneurs espagnols du Milanais, et dont parle Manzoni dans ses *Promessi Sposi*. Ou, si on préfère, ils rappellent ce qui se passe dans une classe d'élèves « chahuteurs » dont le maître oscille entre l'irritation et une paternelle bienveillance.

Certes, la vie continue à Vienne et dans le reste du territoire autrichien. On célèbre les fêtes à leur date : les grandes semaines de Vienne, les manifestations patriotiques.

Mais, sous les apparences, il y a la révolte à peine contenue d'une grande partie de la jeunesse ouvrière et paysanne, de presque tous les intellectuels « aryens », des employés et fonctionnaires. Cette révolution est dirigée par une main inconnue, mais sûre. Si on arrête un fauteur d'attentats, il en surgit dix à sa place ; si on enferme ces dix, cent autres factieux les remplacent, et si ceux-là sont arrêtés, on trouve mille rebelles devant soi. On pourrait énumérer, depuis le 25 mai, jour où se déclencha la nouvelle action terroriste, des centaines d'incidents, d'attentats contre les chemins de fer et les usines d'électricité, contre les bâtiments et contre les personnes. Cela commence par des coups de feu en l'air et cela va jusqu'à couper la lumière électrique dans toute la ville de Vienne (ne fût-ce que pour quelques secondes) ; jusqu'à faire interrompre le trafic ferroviaire sur les lignes conduisant vers la Suisse, la Tchéco-Slovaquie, la Hongrie et l'Italie ; jusqu'à organiser des attaques à main armée, qui ont coûté la vie à plusieurs personnes. Le 10 juin, la loi martiale a été étendue à tout acte de terrorisme, mais le 12 juin, on a essayé de faire dérailler le train où voyageait le ministre Fey.

La population est tour à tour indignée, excitée, intimidée, désespérée, ou bien, elle s'est faite à ces événements et s'adonne à ses plaisirs, à son travail, à son chômage. Avec l'intelligence résignée qui lui est propre, l'Autrichien se rend parfaitement compte que le pouvoir, dans son pays, ne se conquiert ni ne se maintient par cette petite guerre. C'est Mussolini et Hitler qui diront le mot décisif à ce sujet, ou qui l'ont déjà dit.

La possibilité de s'opposer à cet arrêt, même s'il était dirigé contre le régime actuel, est pratiquement inexistante. L'Autriche ne se rattacherait pas au groupe français, elle n'accéderait pas à la Petite-Entente. C'est ce que M. Barthou aura vite appris par son entretien avec le chancelier d'Autriche. Il y a pour cela des raisons morales et réalistes à la fois. Même M. Dollfuss professe la mystique de la *Volksgemeinschaft* allemande. Une alliance avec une coalition éventuellement prête à combattre le Reich sur les champs de bataille lui répugne.

C'est là un enchaînement de faits, presque tragique, mais, dans la question autrichienne et hongroise, les puissances qui devraient collaborer sont séparées par d'inconciliables divergences d'intérêts. Le retour des Habsbourg à Vienne et à Budapest serait, comme on vient d'en faire la remarque, le palliatif le plus sûr contre la réunion de l'Autriche à l'Allemagne, et devrait être par là-même un des buts essentiels de la politique française. Mais cette restauration est en opposition avec les intérêts essentiels de la Tchéco-Slovaquie et de la Yougoslavie (qui, par la bouche de M. Yevtitch, a demandé à Paris des garanties formelles en la matière) ; et la France doit avoir égard à ses alliés les plus fidèles. L'Autriche et la Hongrie trouveraient dans la Petite-Entente le soutien le plus fort contre la tutelle allemande ou italienne. Elles ne peuvent pas faire usage de cette combinaison, car la Hongrie revendique à tout prix l'ensemble de son territoire d'avant-guerre ; or, l'immense majorité des provinces perdues ont échoué à la Tchéco-Slovaquie, à la Roumanie

ou à la Yougoslavie. Et les milieux monarchistes qui gouvernent en ce moment à Vienne et à Budapest se heurtent à un impitoyable veto des autres Etats successeurs de la monarchie sur la question de la restauration des Habsbourg.

Qu'est-ce que M. Dollfuss pourrait donc opposer aux désirs de M. Mussolini — désirs qui équivalent à des ordres —, si ces désirs tendent à faire s'entendre le chancelier et les adeptes autrichiens du Troisième Reich ? Un refus, comme quelques voix officieuses de Vienne semblaient l'annoncer ? Si cette fin de non-recevoir est suivie d'un nouveau désir impérieux, il ne restera plus qu'à céder ; et les spectateurs, c'est-à-dire la France et la Petite-Entente, pourront voir un gouvernement — officiellement — indépendant s'installer à Vienne, qui agira dans l'esprit et selon les principes de Berlin, l'Autriche et la Hongrie arrondissant le bloc politique et économique germano-italien (la Pologne s'y joindra-t-elle ?) pour en faire une *Mittleuropa*. Ou bien, il y aura opposition. Mais jusqu'à quel point ? Jusqu'à la guerre ? F. de B.

Les Hongrois indignés contre M. Barthou

Budapest, 27 juin.

M. Gömböcs, premier-ministre hongrois, qui n'a pu, par suite d'indisposition, assister à la séance de la Chambre d'hier mardi après midi, où ont été discutées les déclarations faites à Bucarest par M. Barthou, ministre des affaires étrangères français, a remis à un représentant du Bureau de presse hongrois la déclaration suivante :

« Les déclarations de M. Barthou ont naturellement causé une grande surprise et même de l'indignation dans les cercles hongrois, qui pensaient auparavant que la politique française n'est pas basée sur les baionnettes mais sur la justice, et qu'elle poursuit le but d'adoucir les contrastes malheureusement encore aujourd'hui très violents entre les Etats européens, et de rapprocher les nations de façon à préparer lentement et pas à pas la collaboration européenne si souvent préconisée par les hommes d'Etat français.

« Les récentes déclarations de M. Barthou ont détruit ces espérances. Le ministre français s'est fièrement déclaré un homme sincère qui ne cache pas ce qu'il pense et ce qu'il éprouve. M. Barthou comprendra donc que nous exposions aussi tranquillement et avec réflexion notre propre point de vue, en toute sincérité. Le gouvernement hongrois, ainsi que chacun sait, poursuit une politique de paix et n'entend atteindre ses objectifs qu'avec des moyens pacifiques. Cette politique n'est pas seulement ancrée dans l'âme de la nation, mais aussi dans le traité de Versailles lui-même. Le gouvernement hongrois continuera de poursuivre cette politique reposant sur une base légale par des moyens pacifiques aussi à l'avenir, mais avec la même fermeté que par le passé. »

M. Barthou couvert de fleurs à Belgrade

Belgrade, 27 juin.

M. Barthou, ministre français des affaires étrangères, a été reçu, hier matin mardi, solennellement par le parlement yougoslave.

M. Tomatchitch, président du Sénat, en serbo-croate, et M. Koumanoudi, président de la Chambre, en français, ont fait l'éloge de la France et de son représentant et affirmé l'intangibilité de l'amitié franco-yougoslave.

Au nom du gouvernement, le président du Conseil, M. Ouzounovitch, s'est associé aux paroles des présidents des deux Chambres.

M. Barthou a remercié, puis il a souligné la fraternité qui unit la France et la Yougoslavie.

Belgrade, 27 juin.

MM. Barthou et Yevtitch ont eu un dernier entretien. Ils ont reçu les représentants de la presse française et yougoslave. M. Barthou a déclaré, approuvé par M. Yevtitch, que « l'accord étant complet, il nous a paru inutile d'échanger des ordres du jour de confiance ».

En quittant le ministère, M. Barthou a été acclamé par la foule.

Belgrade, 27 juin.

M. Barthou a quitté hier soir Belgrade pour Paris. Tous les membres du gouvernement et de nombreux membres du corps diplomatique l'ont accompagné sur le quai.

Nouvelles diverses

Le bey de Tunis est arrivé hier mardi à Paris. — Le schah de Perse est arrivé à Stamboul avec Kémal pacha,

Aux pays du Levant

Le procès Arlosorof. — Le voyage d'Abdallah. — La fin de la guerre en Arabie.

Jérusalem, 17 juin.

Le procès intenté aux assassins du docteur Arlosorof, chef du département politique du sionisme en Palestine, qui fut tué, il y a dix mois, à Tel-Aviv, vient de se dérouler devant la Cour d'assises de Jérusalem.

Un des accusés, un certain Abraham Stavsky, a été condamné à mort. Les autres ont été acquittés. Plus de quarante témoins pour l'accusation et quatre-vingts pour la défense ont été entendus. Le procès eut un caractère sensationnel à cause de la personnalité de la victime et des assassins.

Le mort était un des membres les plus distingués du « Labour Party » palestinien, tandis que Stavsky appartenait au groupe du « révisionnisme », qui représente l'aile extrême du sionisme et qui est l'adversaire le plus intransigeant des organisations ouvrières à tendances plus ou moins socialistes.

Pour ces raisons, le procès se présenta dès le début comme un de ces drames où se donnent libre cours les passions des masses. Pour défendre les accusés, on avait fait venir exprès de Londres un avocat de premier plan. La défense a d'ailleurs interjeté appel contre la sentence de la Cour d'assises de Jérusalem.

On avait craint que, à la suite du verdict, les coreligionnaires politiques de Stavsky provoquent des manifestations de protestation, surtout à Tel-Aviv. Mais, jusqu'à présent, grâce à l'énergie de la police, rien n'est venu troubler l'ordre public.

La presse palestinienne poursuit ses commentaires au sujet des raisons du voyage à Londres d'Abdallah, émir de Transjordanie.

Un journal juif, *Hayarden*, n'a pas hésité à donner les renseignements que voici : « L'émir Abdallah a été appelé à Londres pour discuter les modalités de la réalisation d'un projet qui envisage l'annexion de la Transjordanie à la Palestine. Les députés anglais de tendance philo-arabe seraient disposés à soutenir un plan de réglementation politique sur les bases suivantes : 1. Union des terres sous mandat des deux côtés du Jourdain sous le sceptre d'Abdallah ; 2. La Transjordanie et les districts de Bersabée et de El-Hule, respectivement au sud et au nord de la Palestine, seraient réservés d'une façon exclusive aux Arabes ; 3. Les juifs pourraient résider entre les frontières du nouveau royaume non pas avec les droits de citoyens, mais comme des ressortissants britanniques ; 4. Création d'un Conseil national, où les Arabes et les juifs seraient représentés proportionnellement à leur nombre. Le gouvernement anglais aura le contrôle des finances et de l'immigration et se chargera de la défense du pays durant 25 ans ; 5. Entre le nouveau gouvernement arabe et le gouvernement britannique, un traité sera signé, qui décrètera l'abolition du mandat. »

De son côté, *l'Iton Meyuhad* a ajouté les considérations que voici : « A Londres, l'émir Abdallah fera tout son possible pour amener quelques Anglais à placer leurs capitaux dans la culture des terres qu'il avait songé à louer aux sionistes pour une période de 99 ans. Dans le cas où ses efforts échoueraient sur les bords de la Tamise, il s'adressera à l'Italie, en lui offrant comme garantie quelques régions de la Transjordanie. »

Le chérif Ali Riza Nasser bey, notable yéménite, au cours d'une entrevue accordée à un journaliste de Beyrouth, au sujet de la guerre en Arabie, a fait les déclarations suivantes : « La paix et la concorde ont toujours régné entre les deux rois arabes. Sans des machinations et des manœuvres louches, l'Arabie n'aurait jamais subi les épreuves de ces derniers temps. Les deux souverains arabes ont bien compris que les hostilités ne pouvaient avoir d'autre résultat que la ruine des deux pays et la disparition de leurs royaumes. »

« Je le déclare hautement : le premier homme à qui revient la plus grande part de mérite dans cette affaire, c'est sans doute l'imam Yéhia, roi du Yémen, car, grâce à sa tactique, à son amour pour la paix et à son calme, il a su épargner l'effusion de sang, malgré les machinations ourdies par des gens de mauvaise foi qui n'ont cessé de semer la discorde autour de lui, et qui ne cessaient d'exciter chacune des parties à persister dans les hostilités. Il est regrettable de constater que les fauteurs de troubles ne sont pas tous des étrangers : au contraire, la plupart sont des orientaux, ressortissants de nations orientales, y compris la Syrie et l'Égypte. » Ces intrigants envoyaient des lettres et excitaient les adversaires à persister dans l'état de guerre, par des moyens que l'histoire ne manquera pas, un jour, de dévoiler et de flétrir.

« Je suis heureux de vous annoncer que la paix a déjà été conclue et que le traité de paix a été définitivement signé par les deux rois du Hedjaz et du Yémen. Ce traité, conclu par les voies diplomatiques, est très clair et très explicite, et ne peut donner lieu à aucune confusion ou équivoque. Ses clauses principales sont : l'évacuation des montagnes occupées par les

troupes yéménites, la mise en liberté des otages et la livraison des Idrissis.

« Je suis convaincu de la sincérité du désir marqué par les deux rois d'exécuter sans délai toutes les conditions arrêtées ; ils savent que tout cela est dans leur intérêt réciproque. Il a été décidé que la délégation de la paix se rendra à Sanaa, capitale du Yémen, à l'effet de présenter ses hommages à Sa Majesté l'imam Yéhia et de la remercier pour sa conciliation qui permit la conclusion de la paix. »

Dr M.

Les bombes nazistes en Autriche

Vienne, 26 juin.

Une bombe a fait explosion lundi soir, devant le bâtiment de l'Union des paysans catholiques, à Mursek, près de Radkersburg. Le bureau du secrétariat a subi des dégâts. Le secrétaire, M. Johann Wasch, a été grièvement blessé. Plusieurs nazis ont été arrêtés.

Vienne, 26 juin.

Plusieurs pétards ont fait explosion vers midi à Vienne, dans un tribunal, blessant trois personnes, dont deux sont grièvement atteintes. Les dégâts sont importants. Les coupables ont pu prendre la fuite.

Linzi, 27 juin.

Dans la nuit de lundi à hier mardi, un individu a tenté de pénétrer dans la prison en franchissant le mur d'enceinte. Quand les gardiens l'aperçurent et qu'ils eurent donné l'alarme, l'homme s'enfuit, mais il revint bientôt en compagnie de plusieurs individus qui se mirent en devoir de grimper en haut du mur. La garde fit feu dans la direction du groupe, qui prit la fuite. On pense qu'il s'agissait d'une tentative en vue de délivrer des détenus politiques.

L'invitation de M. Mussolini à M. Dollfuss

Vienne, 26 juin.

La *Reichspost* annonce que M. Mussolini a invité le chancelier autrichien Dollfuss et sa famille à être ses hôtes au mois de juillet à sa villa de Riccione. M. Dollfuss a accepté cette invitation. La *Reichspost* dit que cette visite, au caractère particulièrement amical et intime, montre clairement l'excellence des relations existant entre l'Italie et l'Autriche.

Un Anglais optimiste

Londres, 26 juin.

A l'issue d'un déjeuner offert par l'institut des journalistes, M. Anthony Eden, lord du sceau privé, a prononcé une courte allocution sur la situation européenne. « Ceux qui, a-t-il dit, témoignent d'un pessimisme marqué et qui sont tentés de comparer les difficultés actuelles à celles qui ont immédiatement précédé la guerre de 1914 n'apprécient peut-être pas assez le fait que, aujourd'hui, l'opinion publique est sur le qui-vive. Un malade atteint d'une maladie contagieuse et connaissant le mal dont il souffre est dans un état beaucoup plus satisfaisant que celui qui est dans l'ignorance de son état. »

C'était un navire anglais

Oslo, 26 juin.

A propos de la nouvelle parlant d'un navire de guerre inconnu entré dans un fiord, le journal *Haugesunds Dagblad* dit que des navires de guerre britanniques ont effectué, lundi, des manœuvres au large de la côte norvégienne. On a pu, dit le journal, distinguer facilement de l'île Utsira le pavillon britannique sur ces navires. Deux avions aperçus se dirigeant vers la côte ont été plus tard embarqués à bord d'un des navires de guerre.

LES DETTES DE GUERRE

Londres, 26 juin.

Le gouvernement britannique enverra au gouvernement des Etats-Unis une nouvelle note sur la question des dettes de guerre. Il est vraisemblable que le texte de ce document sera publié simultanément mercredi, dans la soirée, à Londres et à Washington.

La crise cubaine

La Havane, 26 juin.

La crise ministérielle a été provoquée par la démission des membres du gouvernement appartenant à l'organisation A B C. Elle a été définitivement résolue par la nomination de M. Augustin Acosta comme secrétaire à la présidence, de M. Félix Grandos au ministère de la justice et à celui de la défense, et de M. Gabriel Landa aux départements des finances, du travail et de l'éducation.

Les trois nouveaux ministres sont membres du parti nationaliste et ont été nommés à titre provisoire.

Les soldats espagnols prisonniers au Maroc

Malaga, 26 juin.

Un soldat espagnol, prisonnier au Maroc et qui a réussi à s'enfuir après dix ans d'esclavage, a déclaré aux journalistes qu'il connaissait un endroit au Maroc où il y a plus d'une centaine de prisonniers espagnols.

STAVISKY & Co

Paris, 26 juin.

Le garde des sceaux a décidé que, dans les affaires Stavisky et dans celles qui se rattachent à la mort tragique du conseiller Prince, l'instruction judiciaire ne subira aucune interruption pendant les prochaines vacances.

Paris, 26 juin.

Dans le procès intenté aux administrateurs de la compagnie foncière et d'entreprises générales de travaux publics, dont le directeur était Stavisky, le directeur Cochard a été condamné à deux ans de prison sans sursis, pour escroquerie et complicité. Pour le même motif, l'ex-général Bardi de Fourtou et Dargent, administrateurs, ont été condamnés à six mois de prison, le premier sans sursis, le second avec sursis.

La Cour a accordé sept millions de francs aux plaignants.

Paris, 27 juin.

Le juge a entendu Pigaglio. Le témoin a relaté comment Stavisky avait été muni d'un revolver. L'arme lui fut remise par Romagnino, le 25 décembre.

Bonnaure a été ensuite confronté avec Pigaglio. Une discussion s'est engagée au sujet du moment où Bonnaure connut la véritable personnalité d'Alexandre. Le député dit en avoir parlé au ministre de l'Intérieur Chautemps, qui lui aurait répondu qu'il s'agissait d'une simple campagne de presse. Il se défend d'avoir livré Stavisky.

Pigaglio a dit que, seuls, Bonnaure et lui connaissaient la retraite de Stavisky.

Loterie nationale française

Paris, 26 juin.

Voici les résultats du tirage de la première tranche de l'émission de 1934 :

Tous les billets portant le N° 49 959 gagnent un million de francs français dans les 20 séries suivantes : 1, 4, 8, 10, 15, 16, 17, 18, 20, 21, 23, 24, 27, 28, 29, 30, 33, 35, 39, 40.

D'autre part, les billets portant ce même numéro ont droit à un lot de 50,000 francs dans les vingt autres séries non sorties.

Tous les billets terminés par zéro gagnent 200 fr. Tous les billets terminés par 82 gagnent 1000 francs.

Tous les billets terminés par 865 gagnent 10,000 fr. Tous les billets terminés par 0258 gagnent 25,000 fr. ; tous ceux se terminant par 2406 gagnent 50,000 fr. sans distinction de série. Tous les billets portant le N° 90 639 gagnent 100,000 fr. sans distinction de série. Tous les billets portant le numéro 16 986 gagnent 10,000 fr. sans distinction de série.

Les 5 millions sont gagnés par le N° 51 175 série 35. Dans les 39 autres séries, le même numéro gagne 100,000 fr.

Tous les billets portant le N° 59,324 gagnent 300,000 fr. sans distinction de série.

Les deux numéros suivants : 51 174 et 51 176, dans la série 35, gagnent 50,000 fr.

L'innovation apportée au tirage des 20 lots d'un million, pour lesquels un seul numéro était tiré, valant pour 20 séries, n'a pas reçu l'approbation des spectateurs, qui protestèrent de plus en plus bruyamment à mesure qu'on procédait au tirage des séries, protestations que seule la musique parvint à calmer. La nouvelle formule n'a donc pas paru satisfaire la majorité du public. A signaler aussi un incident lors du premier tirage des lots gagnant 100,000 francs. Une boule n'étant pas tombée lors de l'ouverture des cinq sphères, le public protesta avec tant de véhémence que les boules déjà tombées furent remises dans les sphères et brassées de nouveau.

Strasbourg, 27 juin.

Le gros lot de 5 millions a été gagné par quarante personnes, qui avaient acheté des marchandises à Sarrebourg et qui avaient reçu, comme prime, une part à un billet de la loterie nationale. Chacune de ces personnes aura donc la somme appréciable de 125,000 fr. français.

L'entente socialiste-communiste en France

Paris, 26 juin.

Un incident a été soulevé mardi matin au groupe socialiste de la Chambre par la publication dans le journal du parti d'un placard de la Fédération de la Seine, relatif à l'entente intervenue avec le parti communiste, au sujet de l'unité d'action Répondant à des membres du groupe qui estimaient cette décision dangereuse, M. Blum a fait observer que le dernier conseil national avait décidé que les fédérations demeureraient maîtresses de leur action de base pour des accords limités dans le temps et dans leur objet.

Plusieurs assistants se sont associés aux protestataires pour réclamer la convocation d'un conseil national, seul qualifié pour prendre une décision d'ensemble dans cette importante question.

EN ALLEMAGNE

Journal interdit

Mayence, 26 juin.

L'hebdomadaire *Der Katholik* a été interdit pour trois mois.

M. Krupp reste dans le rang

Berlin, 27 juin.

Le *Deutsches Nachrichtenbüro* communique : Les nouvelles publiées dans la presse étrangère selon lesquelles M. Krupp von Bohlen, chef de l'industrie allemande, se proposerait de déposer ses fonctions publiques, sont considérées, par les milieux bien informés, comme inventées de toutes pièces.

L'Allemagne et ses créanciers

Londres, 27 juin.

Les experts financiers allemands chargés par le gouvernement du Reich des négociations sur le moratoire des dettes à long et moyen terme de l'Allemagne sont arrivés hier soir mardi à Londres.

Londres, 27 juin.

La Chambre des communes a adopté en seconde et troisième lecture le projet de loi prévoyant la création d'une Chambre de compensation pour le recouvrement des créances anglaises et autorisant une restriction des importations.

Un amendement au projet soutenu par M. Neville Chamberlain précise que la loi sera applicable pour une période de deux ans.

L'escadre italienne à Durazzo

Paris, 26 juin.

A propos de l'arrivée d'une escadre italienne à Durazzo, l'agence Havas apprend de Belgrade :

L'escadre italienne est apparue dans les eaux albanaises, à Durazzo, sans avoir demandé l'autorisation préalable. Au moment où elle entrerait dans les eaux albanaises, la flotte italienne n'a pas informé les autorités du port de son arrivée. La flotte n'a pas fait non plus les saluts habituels. Les bateaux sont restés près de vingt heures, mais personne n'est descendu à terre.

Aussitôt après l'arrivée de la flotte, les autorités du port ont informé le gouvernement de cette visite inattendue. Les autorités albanaises, craignant une descente de l'escadre italienne, se seraient concertées aussitôt avec les ministres plénipotentiaires de quelques grandes puissances (?). Après quoi, le gouvernement aurait informé les légations que l'armée albanaise s'opposerait par les armes à une descente des Italiens à terre (?).

Ce n'est qu'ensuite qu'un officier de marine italien est descendu à terre et a informé le préfet du port de Durazzo qu'une escadre italienne était arrivée en visite amicale chez son alliée, l'Albanie.

La légation d'Italie à Tirana a fait au gouvernement albanais une déclaration semblable.

La visite de la flotte italienne a fait sensation. Elle est considérée par les cercles politiques albanais comme une protestation contre la nouvelle orientation politique de l'Albanie.

La plus grande partie de l'escadre italienne a quitté Durazzo pour une direction inconnue. Trois unités sont encore dans le port.

L'assassinat de M. Pieracki

Berlin, 26 juin.

Les autorités polonaises de la frontière ont arrêté le nommé Eugène Skyba, étudiant en chimie, né en 1908, à Lemberg, dont le signalement correspond à celui de l'assassin du ministre polonais de l'Intérieur. Skyba était venu à bord d'un vapeur de Zoppot à Swinemünde, où il fut aperçu par des agents de la Sûreté générale et arrêté. Skyba n'a été le meurtrier. Il a été conduit à Varsovie.

NECROLOGIE

M. Alfred Savoir

M. Alfred Savoir, auteur dramatique bien connu, est décédé hier mardi, à Auteuil, près de Paris, à l'âge de cinquante et un ans. De son vrai nom Alfred Poznanski, il était né à Lodz, en Pologne. Il n'y a pas que des perles dans le répertoire de M. Savoir.

TRIBUNAUX

Un procès qui finit par un acquittement

La Cour d'assises de la Seine vient de prononcer l'acquittement de MM. Lagrosillière, député de la Martinique, Giraudon et de Bussière, qui étaient poursuivis pour trafic d'influence et corruption de fonctionnaires.

Nouveauté

Yvonne de Romain

Sous le signe de l'alouette gauloise

Prix : Fr. 3.40

AUX LIBRAIRIES ST-PAUL, FRIBOURG

Place Saint-Nicolas — Boulevard de Pérolles

Bains Schlegwegbad Emmental
Alt. 1000 m
Source ferrugineuse — Grandes forêts — Promenades — Cuisine et cave renommées — Prosp. Auto-service 3 fois par jour, station Oberdiessbach. 2077
Se recommande : Famille Mathys Mauerhofer

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Trois écoliers français
périssent enlisés dans des sables mouvants

Un terrible accident s'est produit au Grand-Vey, près de Carentan (Manche), où des jeunes gens du cours complémentaire de cette ville excursionnaient sous la conduite de leur professeur, M. Paul Deschènes. Ce dernier, voulant récompenser les meilleurs de ses élèves, avait commandé une gabare pour les promener. Jusqu'au moment de la promenade, tout se passa à merveille. Quand vint l'heure de l'embarquement, on fit l'appel des jeunes gens. Quelques-uns d'entre eux se baignaient. Soudain, plusieurs de ceux-ci se mirent à pousser des cris. S'étant attardés dans des sables mouvants, ils étaient en train de s'enliser. Trois purent être sauvés; trois autres disparurent.

M. Deschènes fit appel aux marins de la gabare et à des langoustiers connaissant bien l'endroit. Ceux-ci firent de longues recherches, mais ne parvinrent pas à retrouver les corps. Les excursionnistes durent retourner à Carentan la mort dans l'âme.

Les trois disparus sont : René Delacotte, fils de l'institutrice d'Azeville, près Montebourg, et les enfants de MM. Pouppeville, de Ravenoville, et Carriot, de Chef-du-Pont. On informa avec des ménagements les trois familles des malheureuses victimes.

Collision de bateaux

La vedette *Prospérité* assurant le service régulier de la rade de Lorient (Bretagne), qui avait quitté Lorient avec 200 passagers environ, la plupart ouvriers de l'arsenal et marins de la direction du port qui rentraient à leur domicile à Pen-Men, est entrée en collision hier, mardi, avec le vapeur *Marie-Ange* qui assure aussi le service de la rade. L'accident s'est produit à 200 mètres de la jetée. Plusieurs hommes de la *Prospérité* ont été projetés à la mer. On réussit à les sauver, mais d'autres demeurèrent enfermés dans la cabine d'où on ne put les sortir qu'avec de grandes difficultés. Amenés à l'hôpital maritime, ils ont reçu les soins que réclamait leur état. Pendant deux heures, on a pratiqué les tractions rythmiques, mais six hommes ont succombé. Il y a, en outre, six blessés.

La vedette, à bord de laquelle une voie d'eau s'était déclarée, a été échouée près de la rade.

Un avion japonais détruit par une explosion

Une bombe a fait explosion à bord d'un avion de bombardement japonais au moment où l'appareil s'apprêtait à atterrir à Sin-King. L'appareil a été complètement détruit. Les deux sous-officiers qui le pilotaient ont été tués.

Inondations aux Indes

Des télégrammes provenant des diverses régions de l'Assam et plus particulièrement du Haut-Assam signalent que des centaines de personnes ont disparu à la suite d'inondations causées par la crue de trois rivières.

Le Haut-Assam avait été complètement isolé la semaine dernière par suite des pluies torrentielles, mais les communications ferroviaires ont maintenant été rétablies.

Selon les nouvelles non confirmées venant des Etats de Gauhati, un vapeur a chaviré dans les régions inondées et de nombreuses personnes auraient été noyées. On ne possède toutefois aucun détail à ce sujet en raison de la rupture des communications avec cette province.

Un crime dans une prison

A Oelsnitz (Allemagne), un crime a été commis, hier lundi, à la prison du district. Un détenu, Othmar Wenzel, âgé de 34 ans, incarcéré depuis une année pour délit politique, s'est précipité sur le gardien Otto Becker, lorsque celui-ci pénétra dans sa cellule et l'étrangla avec un essuie-mains. Le détenu s'empara des clés du gardien et s'évada avec deux autres prisonniers. Ils se firent ouvrir la porte de derrière par la femme même du gardien qu'ils venaient de tuer, cela sous menace de mort.

Le feu dans un entrepôt de chiffons

Au début de l'après-midi d'hier mardi, le feu s'est déclaré dans un entrepôt de chiffons, à la gare de Saint-Ouen-les-Docks, près de Paris. L'incendie a pris tout de suite d'assez grandes proportions. Les pompiers de Paris ont été alarmés.

Une femme exécutée

Pour la première fois, en Turquie, une femme condamnée à mort pour assassinat de son mari a été exécutée après approbation de la sentence par le Parlement, dans la localité de Kirklareli.

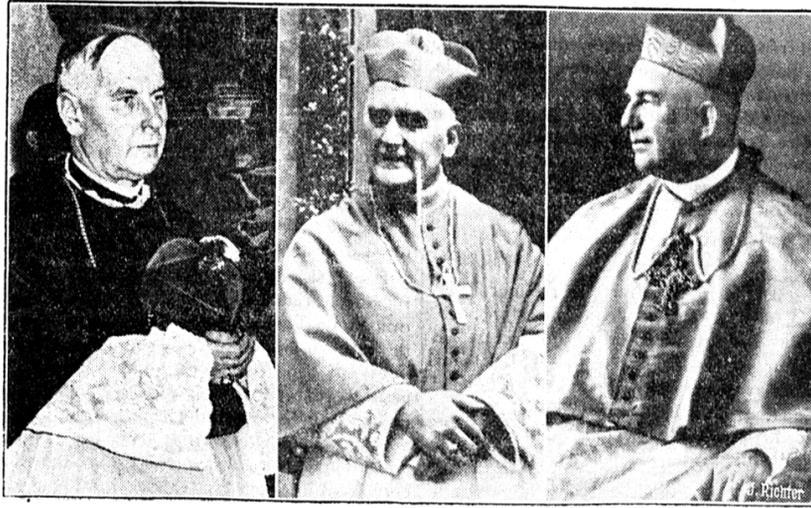
Les noyés

A Bastogne (Belgique), quatre élèves du séminaire se sont noyés, hier mardi, dans un étang.

Château incendié

Hier mardi, un incendie a éclaté au château Bledau près de Cranz (Prusse orientale), appartenant à l'ex-ministre de l'alimentation, le colonel Satocki, et qui avait été donné par ce dernier à une institution d'utilité publique. Les étages supérieurs ont été complètement détruits. Il y a dix ans, ce château avait été déjà complètement détruit par le feu.

Les discussions sur le concordat allemand



Les représentants de l'épiscopat à la conférence de Berlin, soit, de gauche à droite : Mgr Græber, archevêque de Fribourg-en-Brisgau; Mgr Bares, évêque de Berlin; Mgr Berning, évêque d'Osnabrück.

Chute d'un avion

Un trimoteur tchéco-slovaque a fait, hier mardi, une chute aux environs de Karlsbad. Les deux passagers, dont l'acteur allemand Max Pallenberg, et le pilote ont été tués.

SUISSE

Les accidents de la route

On nous écrit du Valais :

Comme ils rentraient à Genève d'une excursion au Simplon, deux motocyclistes genevois, dont une dame, furent surpris, au sortir du hameau de Schnydrigen, sur la route de Brigue à Viège, par un veau qui sauta sur la route cantonale juste au moment de leur passage. Sous le choc, la pauvre bête fut projetée une vingtaine de mètres au loin, et les deux passagers de la machine — roulant à très vive allure — précipités violemment dans le verger en bordure de la route. Le conducteur s'est relevé sans trop de mal. Sa compagne est par contre grièvement blessée à la tête et à la poitrine. On l'a conduite à l'hôpital de Brigue.

A Ritzingen (Conches), un autocar a passé sur le corps d'un jeune berger, Albert Seiler, né en 1919, et l'a blessé si dangereusement qu'on craint une issue fatale. Voici dans quelles circonstances s'est produit l'accident :

Le jeune homme traversait le village avec un troupeau de vaches. Il entendit le signal d'un autocar et chassa ses bêtes dans une cour, afin de laisser libre passage à la grosse machine dans la rue assez étroite de la localité. Lui-même se posta à l'entrée de la cour, de façon à empêcher le troupeau de revenir en arrière.

Tout à coup on entendit un cri : par une inattention inconcevable du chauffeur, un nommé Fr., de Courtételle, demeurant à Bellelay, le berger avait été atteint par l'autocar. Tout d'abord, il se cramponna à un phare, mais il ne tarda pas à lâcher prise et à tomber sous le lourd véhicule. S'apercevant de l'accident, le chauffeur bloqua les freins. Les témoins s'empressèrent autour du pauvre garçon affreusement blessé. On ne sait s'il en réchappera. L'automobiliste prétend qu'il n'a pas aperçu le berger et qu'il le croyait réfugié dans la cour avec son troupeau. Le tribunal de Brigue et la gendarmerie ont ouvert une enquête.

Cycliste contre automobile

Hier soir, mardi, à Gilly-sur-Rolle (Vaud), un cycliste, Gaston Bernard, a été renversé par une automobile et grièvement blessé.

La grêle

Un orage accompagné de grêle s'est abattu lundi sur la région de Gersau (Schwytz), et a causé d'importants dégâts aux cultures. La boue et les pierres entraînés par deux torrents descendant du Righi ont entravé pendant deux heures la circulation sur la route de Brunnen à Vitznau. Le trafic a été provisoirement rétabli; les travaux de déblayement se poursuivent.

Sur la montagne, deux fermes ont été endommagées par des glissements de terrains. L'une d'elles a été en danger pendant assez longtemps.

Dans le village de Gersau, l'eau a pénétré dans quelques caves et dans quelques maisons et a causé d'importants dégâts au mobilier.

Tombé du train

M. Xavier Nebel, maître-cordonnier, à Aesch (Bâle-Campagne), qui avait assisté à l'assemblée des délégués de l'Association des maîtres-cordonniers, à Aarau, et qui rentrait chez lui, est tombé du train dans le tunnel du Hauenstein, en changeant de wagon. Il a été écrasé.

Comme il ne descendait pas à Sissach, où des personnes l'attendaient, des recherches ont été faites et le corps a été découvert affreusement mutilé à 2 km. de l'entrée sud du tunnel.

SOMMAIRES DES REVUES

Succès, revue d'organisation commerciale et industrielle (bureau, finance, droit, fabrication, vente, publicité, étalage). — N° 85, mai-juin 1934.

Sommaire : Payez promptement. — L'ingérence de l'Etat dans l'économie privée. — Mauvais prétexte. — Qu'est-ce que l'initiative? — Comment on vend la publicité. — La psychologie appliquée au recrutement du personnel. — Des représentants à l'étranger. — Chronique de la boîte aux lettres : Quelques prospectus. — La clinique des annonces. — Une publicité qui fait appel au « bec » du client. — L'art de la vente et la science du vendeur. — Un peu de logique, s'il vous plaît. — Au Club lausannois de publicité.

Revue historique vaudoise. (Mai-juin) : L'église d'Orbe, étude historique et archéologique, par Fréd. Gilliard. — Une femme d'esprit : Mme de Charrière-Bavois (1732-1817), suite et fin, par Henri Perrochon. — Chronique. — Bibliographie.

Les personnes qui nous envoient l'avis d'un changement d'adresse sont priées d'y joindre 20 centimes en timbres. L'ADMINISTRATION.

Le congrès géographique de Varsovie



Les délégués suisses : à droite, M. Schneider, directeur du Bureau topographique fédéral; à gauche, M. Paul Vosseler, second délégué.

Echos de partout

Qu'est-ce qu'un gentleman?

Du Temps de Paris 1

Dans le savoureux recueil de mélanges posthumes du savant philologue danois Christophe Nyrop, *Linguistique et histoire des mœurs*, figure une amusante et subtile enquête sur le sens du mot « gentleman ». C'est le type du mot que tout le monde emploie en étant à peu près d'accord sur la signification de ce qu'il contient, mais dont personne encore n'a donné une définition générale et satisfaisante. « Titre que prend, en Angleterre, tout individu bien élevé », dit Littré, mais c'est un peu court. Le nouveau Dictionnaire de l'Académie n'est pas beaucoup plus explicite quand il se borne à constater : « mot anglais employé quelquefois en français au sens figuré de gentilhomme ». C'était vrai historiquement, et à l'origine, quand pour les Anglais eux-mêmes *gentleman* impliquait l'idée essentielle de la noblesse de naissance jointe à la perfection des manières, au loisir que donne la fortune et à l'abstention de tout commerce. Mais aujourd'hui que la démocratie a passé par là, on peut être un vrai gentleman en Angleterre sans la moindre gentillomerie, et ce n'est plus un privilège de caste.

Si la chose, quoique réservée à un petit nombre, est commune à l'humanité tout entière et n'a rien de spécifiquement anglais, c'est cependant le terme anglais qui a généralement prévalu. Nous avons toujours eu chez nous l'équivalent : le chevalier courtois du moyen âge et l'honnête homme du grand siècle sont exactement les synonymes du gentleman britannique; et pourtant gentleman nous est devenu nécessaire, puisque l'usage l'a accepté et que nous nous en servons aujourd'hui couramment. Christophe Nyrop faisait à cet égard une observation curieuse. « Quand un terme étranger, dit-il, est adopté dans une langue, il comble le plus souvent une lacune de cette langue. » Est-ce bien sûr? Il est vrai que l'Italie, qui a *gualantuomo* et s'en contente, et que l'Espagne, qui a *caballero* qui lui suffit, n'ont pas adopté *gentleman*, dont les qualités sous-entendues de froideur et de quant-à-soi n'ont rien de méditerranéen. Autre remarque de Nyrop : le mot anglais n'a pénétré que dans l'Europe du Nord, et non dans le Midi. « Cela veut dire qu'il y avait dans les pays septentrionaux une lacune à combler, qui n'existait pas dans les pays du sud... » Ceci paraît un peu contradictoire avec ce que l'on a précédemment énoncé, quant à nous, et que Nyrop lui-même concédait : qu'il y a eu en France une bienséance parfaitement établie et codifiée, longtemps avant que nous ayons eu besoin de nous servir de *gentleman*. « L'honnête homme est un homme poli et qui sait vivre », dit excellemment Bussy-Rabutin; et la définition s'applique exactement au mot anglais... Mais « honnête homme » a je ne sais quoi de vieillot, de grand siècle et de passéiste qui sent son grand seigneur d'une lieue : d'où le discrédit où il sera tombé sans doute, dans notre siècle démocrate, comme tout ce qui touche à l'ancien régime; tandis que *gentleman* vous a un petit cachet de modernité qui devait prévaloir, le snobisme de l'anglomanie aidant...

Au reste, qu'est-ce qui détermine absolument le *gentleman*? Nyrop avait mené sa petite enquête, dans le temps. Il avoue n'avoir pu recueillir que des opinions divergentes; mais, parmi celles qu'il rapporte, il en est une fort jolie, qui naturellement est d'une femme : « Le mot *gentleman*, pour une conscience féminine, se ramène à un seul mot, à une seule notion : la confiance... Si une femme sent, avec un instinct délicat, qu'un homme est digne de confiance, il sera pour elle un gentleman. » Voilà une explication charmante, mais féminine et particulière... Et Nyrop lui-même en était venu à conclure qu'il valait mieux renoncer complètement à définir ce mot glissant, rebelle à toute fixation. Se comporter, penser, agir en *gentleman*, ce n'est qu'une façon de sentir, qui échappe à la linguistique. Enregistrons sans trop de souci ce triste aveu d'un grand maître en philologie.

Mot de la fin

— Doumergue, Barthou... Pourquoi la France est-elle gouvernée par des hommes de plus de soixante-dix ans?

— Parce que les hommes de quatre-vingts ans sont morts.

Pour la langue française

Dans sa dernière séance, l'Académie française, poursuivant le travail de son dictionnaire, a adopté le mot *rumsteck*, qui, en terme de boucherie, désigne la partie supérieure de la culotte de bœuf, à côté de l'aloyau. Ce mot anglais a été fort estropié en passant de la langue anglaise dans la langue française.

L'Académie a adopté également le mot *ronchonner*, inutilement inventé, puisque nous avons déjà le mot *murmurer*, et l'expression *ronde-cuir*, qui est une injure à l'égard du monde des employés.

Le centenaire de la paroisse catholique de La Chaux-de-Fonds

On nous écrit :

La belle et grande paroisse de La Chaux-de-Fonds a célébré, dimanche, 24 juin, dans l'union, la ferveur et la joie, le premier centenaire du rétablissement du culte catholique romain dans la cité horlogère.

Une communion générale imposante marqua le début de la journée. Puis, pour la première fois, dans leur nouvelle église vaste et pratique, les paroissiens eurent le bonheur d'assister à un office pontifical. Son Exc. Mgr Besson, évêque du diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg, fit son entrée solennelle. Il était assisté par M. le chanoine Arni, chancelier de l'Evêché. M. l'abbé Weibel, curé d'Orbe, et M. l'abbé Theurillat, vicaire au Saint-Rédempteur, à Lausanne, étaient diacres d'honneur. M. l'abbé Juillerat, curé de Neuchâtel, remplissait les fonctions de diacre, et M. l'abbé Chamoin, curé de Presinge, celles de sous-diacre. M. l'abbé Lachat, séminariste, était cérémoniaire.

Entourés par les membres du Conseil de paroisse, les représentants des autorités civiles avaient pris place : M. Borel, conseiller d'Etat, chef du Département de l'instruction publique et des cultes ; M. Romang, préfet de La Chaux-de-Fonds ; M. Vaucher, vice-président du Conseil communal.

Dans le chœur, à son fauteuil de centenaire, se trouvait la vaillante doyenne de la ville, Mme Victorine Theurillat qui, dans quelques jours, entrera dans sa cent-deuxième année.

L'excellent chœur mixte, sous la direction de son chef, M. Mattioli, exécuta une messe de Rheinberger avec orchestre.

Après l'Evangile, Mgr Athanase Cottier, curé de La Chaux-de-Fonds, monta en chaire. En termes éloquentes et vibrants, il salua et remercia Son Exc. Mgr Besson, ainsi que les représentants des autorités civiles. Il marqua les différentes étapes de la vie paroissiale en ce premier siècle ; il en célébra les bienfaits : grâce à elle, nous avons conservé la foi et la vie religieuse qui conduit à Dieu. Les paroissiens seront toujours soumis à leurs chefs religieux et civils, car les deux autorités viennent de Dieu. Il faut avoir confiance en l'avenir.

Puis Son Exc. Mgr Besson, la mitre en tête et la crosse à la main, s'avança et prononça la belle allocution que nous avons le plaisir de publier :

Monseigneur,

L'évêque du diocèse est heureux de vous dire, en cette belle fête, au nom de vos confrères et de vos paroissiens, le merci très profond qui vous est dû, pour ces quarante années de travail exemplaire, au cours desquelles vous fûtes, par votre dévouement de chaque jour, par votre zèle consciencieux, par votre sage administration, par vos réalisations merveilles — église, cure, cercle, grande salle, etc. — un véritable bon pasteur. Je me fais une joie d'ajouter à ces sentiments l'expression de ma gratitude personnelle : nous remercions Dieu du bien qu'il a fait par vous, Monseigneur, et nous lui demandons de vous en récompenser, non seulement dans l'au-delà, mais déjà durant les années — puissantes être nombreuses — que vous passerez encore au milieu de votre famille spirituelle de La Chaux-de-Fonds, qui est fière de vous.

Chers paroissiens,

Votre évêque remplit aussi un devoir, qui répond au besoin de son cœur, en vous remerciant, en vous félicitant de la fidélité ardente et généreuse dont vous avez fait preuve, et grâce à laquelle votre paroisse, après des luttes lointaines qui restent un souvenir glorieux, est une des meilleures et des plus vivantes de notre diocèse.

La venue des représentants de nos autorités cantonales et communales, que je salue respectueusement dans cette église, a pour nous une double signification, dont nous avons le droit de nous réjouir. Premièrement, elle laisse entendre que cette paroisse, et d'abord son conducteur spirituel, ont bien mérité du pays, et que, dans l'ensemble des bons citoyens sur qui les magistrats de notre république peuvent compter, les catholiques romains ont su prendre et garder leur place, désireux qu'ils sont de contribuer à la prospérité morale et matérielle de la population tout entière. Ensuite, la présence de nos autorités civiles est une preuve réconfortante de leur bienveillance à notre égard ; elle témoigne de cette volonté d'apaisement et de compréhension mutuelle qui s'affirme de plus en plus dans nos cantons, où les hommes vraiment conscients des exigences de l'Evangile et des besoins du moment, cherchent à s'unir pour collaborer au bien général.

Dieu veuille nous affermir tous dans ces sentiments, et nous faire la grâce de travailler ensemble à l'extension de son règne, dans la paix, dans la justice et dans la charité.

Après l'office pontifical, une réception cordiale eut lieu à la cure. Puis, dans les vastes locaux du Cercle catholique, la grande famille paroissiale se retrouva pour le dîner.

Les différents discours, dans une atmosphère de fête et de cordialité, marquèrent tous la reconnaissance qui est due à Mgr Cottier pour ses quarante années de fécond ministère, la bonne entente qui existe entre nos autorités reli-

gieuses et civiles, ainsi que le désir de s'unir pour travailler, dans la paix, à l'établissement du règne de Dieu.

Belle et réconfortante journée, qui se termina à l'église, par les vêpres solennelles, et au Cercle, par la soirée familiale.

La paroisse de La Chaux-de-Fonds et son chef doivent être remerciés pour l'exemple donné à tout le pays. Le salut est là, auprès de pareils clochers dressés vers le ciel.

A la légation de Belgique

Le Conseil fédéral a offert hier, mardi, un déjeuner d'adieu à M. Le Jeune de Munsbach, ministre de Belgique à Berne, qui rentre en Belgique pour y prendre sa retraite. M. Le Jeune de Munsbach avait présenté récemment au Conseil fédéral de nouvelles lettres de créance signées par le roi Léopold, et le confirmant dans la mission qui lui avait été confiée par le roi Albert.

Les provocations socialistes à Zurich

Lundi soir, a eu lieu, à la salle municipale d'Aussersihl, une assemblée publique, organisée par le Front national sur le thème : « Le marxisme juif en faillite ». En même temps, avait lieu au Limmathaus, quartier de l'Industrie, une manifestation socialiste. L'organe communiste *Der Kämpfer* avait paru le matin avec un blanc, parce que la direction de police avait censuré un appel invitant les communistes à troubler l'assemblée frontiste. Le *Volksrecht* invita les socialistes à ne pas se rendre à la Salle municipale et à ne pas donner suite à un appel distribué en ville.

Dans la soirée, un fort rassemblement a eu lieu près de la Salle municipale, mais la plupart des manifestants se sont rendus, à la fin de l'assemblée frontiste, à l'intérieur de la ville pour attendre les frontistes entrant en colonne serrée sous la protection de la police.

Une mêlée se produisit au croisement, près du Paradeplatz, mais la police y mit rapidement fin.

Contre la réorganisation des Chemins de fer fédéraux

Dans sa séance du 25 juin, le comité fédéral de l'Union syndicale suisse a pris connaissance du projet Pilet-Schrafl concernant la transformation des Chemins de fer fédéraux.

Le comité de l'Union syndicale fait savoir qu'il voit dans ce projet « l'expression d'un esprit autoritaire, étranger à notre peuple et susceptible de provoquer de graves luttes dans notre pays et de rendre impossible un assainissement des Chemins de fer fédéraux ». « L'Union syndicale combattra ce projet et tout projet semblable par tous les moyens dont elle dispose. »

Les plaintes des maraîchers genevois

Ensuite de la réclamation des maraîchers genevois, au sujet des importations de légumes provenant des zones, le Département de l'économie publique a répondu qu'il y a lieu de considérer deux points : l'importation des légumes provenant des zones et l'importation des légumes provenant d'autres régions. Sur le premier point, le Département politique ne peut rien changer à la sentence arbitrale ; la question dépendant du Département politique, l'affaire lui a été transmise. Quant à l'importation d'autres régions, elle est contingente et le Département de l'économie publique soumettra la chose à un nouvel examen.

Fête romande de gymnastique

La fête romande de gymnastique aura lieu, comme on le sait, les 13, 14 et 15 juillet, à La Chaux-de-Fonds. Déjà, un travail méticuleux de préparation se poursuit dans les 120 sections romandes et tessinoises qui participeront aux concours et parmi les 3000 gymnastes inscrits. Les succès de nos gymnastes à Budapest ont, en outre, déclenché un grand enthousiasme dans le public pour les proesses, la discipline parfaite, l'élan vigoureux et patriotique des cohortes aux maillots blancs.

La fête romande de La Chaux-de-Fonds sera non seulement une épreuve d'adresse et de force, mais un rayonnement nouveau de la belle cause de la gymnastique en Suisse. La métropole horlogère, d'autre part, s'apprête à recevoir dignement et cordialement ceux qui ont répondu à son appel. Un magnifique pavillon des prix a été constitué malgré la crise, et le comité d'organisation travaille sans relâche à un succès complet.

Enfin, la revue-festival, *Hardi, Romands...* (2 actes, 17 tableaux, 200 participants) s'apprête à provoquer l'enthousiasme, la joie et la gaieté des spectateurs. Ruy Blag y a mis sa verve ; Fridolin, son talent consommé et son pittoresque inoubliable ; Dot, ses ressources inépuisables de metteur en scène, sans parler du chef d'orchestre Cibolla, des acteurs, chœurs, ballets et figuration qui se piquent d'émulation et rivalisent de zèle.

La Confédération et les caisses-maladie

En vertu de l'arrêté fédéral du 27 mars 1934, la Confédération alloue aux caisses-maladie reconnues pratiquant l'assurance facultative, pour les années 1934 et 1935, une subvention extraordinaire de 300,000 fr. au plus par année. Cette subvention est affectée à la couverture d'une partie des déficits résultant du non-paiement des cotisations consécutif à la crise économique.

Dans sa séance d'hier, mardi, le Conseil fédéral a rendu l'ordonnance qui fixe les conditions de l'octroi de la subvention. Aux termes de cette ordonnance, les caisses-maladie reconnues ont droit à l'allocation de crise pour leurs assurés volontaires qui, par suite de la situation difficile où les a réduits la crise, sont en retard depuis plus de deux mois dans le paiement des cotisations afférentes à l'assurance-maladie. Encore faut-il que les caisses prennent à leur charge tout l'arriéré des deux premiers mois et au moins la moitié de l'arriéré des mois suivants. Elles peuvent toutefois se prévaloir d'allocations versées par les cantons ou les communes pour suppléer aux cotisations manquantes.

La Confédération bonifie aux caisses l'arriéré non-couvert à compter du troisième mois, mais sa contribution totale ne doit pas excéder la somme de 300,000 fr. par année. Elle peut augmenter sa participation d'un dixième lorsque le canton et la commune ensemble prennent à leur charge au moins 20 % des cotisations d'assurés facultatifs, impayées à cause de la crise.

Les caisses qui désirent obtenir l'allocation extraordinaire ne peuvent ni frapper des peines statutaires, ni exclure les membres que la crise a empêchés de payer leurs cotisations à temps. L'Office des assurances sociales répartit l'allocation de crise et prend toutes les mesures propres à empêcher les abus. Il a le droit d'exiger des caisses qui, en prenant à leur charge des cotisations d'assurés, mettraient leur situation financière en péril, qu'elles fassent le nécessaire pour le maintien ou le rétablissement de leur équilibre financier.

Enfin, le Département de l'économie publique peut prélever annuellement sur la subvention une modeste somme pour faciliter aux membres d'une caisse-maladie reconnue qui doit être dissoute par suite de la crise le passage dans d'autres caisses-maladie reconnues.

LE SPORT SOCIALISTE

Le Conseil fédéral a reçu de la Fédération socialiste suisse de gymnastique et de sport une demande de subvention pour la fête ouvrière suisse de gymnastique et de sport qui aura lieu du 20 au 22 juillet à Lucerne. Les Chambres fédérales ayant refusé, l'année dernière, de verser une subvention à cette Fédération, le Conseil fédéral a été d'avis que, à la suite de cette décision, il ne peut prendre cette demande en considération et, en conséquence, il a décidé de ne pas verser de subvention.

Le 1^{er} août à Lausanne

Au Conseil communal de Lausanne, hier soir, mardi, M. Baudat, président du parti libéral, a demandé à la municipalité des précisions sur l'interdiction de tout cortège politique le 1^{er} août, et M. Albert Blanc a déposé l'interpellation suivante : « La municipalité est-elle disposée à considérer dès cette année le 1^{er} août comme jour férié, et quelles mesures comptelle prendre à ce sujet ? »

La décision a été renvoyée à une prochaine séance.

Des membres du Front national de Lausanne, ayant manifesté dans la tribune, ont dû être expulsés de la salle.

LES SPORTS

Avant le tour de France cycliste

Pour le tour de France de cette année (du 3 au 29 juillet prochain), M. Desgranges a décidé de ne prendre que vingt « individuels », qui formeront une catégorie. Les « individuels » seront soignés absolument comme les « groupés » et leur seront assimilés quant au traitement. Il n'y aura donc plus de « forçats de la route ». Tant pis pour l'*Humanité* !

L'an dernier, on fit remarquer que, depuis Pau, l'épreuve devenait monotone et perdait de son intérêt ; il fallait donc remédier à cet état de choses. On essaya, il y a quelques années, des départs séparés, mais le public, massé sur la route, ne comprit rien à ce genre de course.

M. Desgranges a trouvé mieux cette année en créant, sur les 80 km. qui séparent Mantes de La Roche-sur-Yon, une demi-étape avec départ séparé suivant l'ordre inverse du classement général.

Cette année, les grimpeurs bénéficieront de bonification, tout comme les premiers aux arrivées. A cet effet, il sera accordé, cette année, deux minutes de bonification au premier coureur atteignant le sommet des cols.

Par contre, aux arrivées d'étapes, les bonifications sont réduites à 1 m. 30 sec. pour le premier et 45 sec. pour le deuxième.

Les délais d'arrivée ont été portés de 10 à 15 % et sont susceptibles de passer de 15 à 20 % lorsque le déchet dépassera le 10 % des partants. La formule est, on le voit, plus souple et mieux adaptée aux difficultés de la course.

Voici maintenant, sur l'équipe qui nous intéresse, l'opinion d'un journal parisien :

« Quant à la mixture ibéro-suisse, elle ne répond vraiment à aucune idée, à aucun but. Son sort sera sans doute celui de l'équipe austro-suisse du tour de 1931. »

« L'Espagnol Trueba, lors du tour d'Italie, nous disait ses craintes à ce sujet. »

« — Que voulez-vous que je fasse dans une telle équipe, nous disait-il. Il ne peut y avoir de bonne entente avec les Suisses. Et je n'ai autre chose à faire que de me sauver dans les cols. »

« Il aurait mieux valu classer les huit coureurs de l'équipe mixte parmi les « individuels » plutôt que de constituer cette équipe sans âme... »

Le tour de Suisse

Suivant l'exemple donné par les organisateurs des tours de France et d'Italie, la Fédération cycliste suisse fera disputer, lors du tour de Suisse 1934, un grand-prix de la montagne.

Des points (de 10 à 1) seront attribués aux sommets des cols suivants : Wolfgangpass, Saint-Bernardin, Saint-Gothard, Pillon, Vue des Alpes, Hauenstein et Bözberg.

Le vainqueur de ce prix sera le coureur qui aura obtenu le plus grand nombre de points.

Le tournoi de tennis de Wimbledon

Voici les principaux résultats d'hier, mardi, du tournoi de tennis de Wimbledon :

Simple messieurs : Fisher (Suisse), a battu Frank (Angleterre), 6-4, 6-3, 6-0 ; Sidney Wood (Etats-Unis), Ellmer (Suisse), 6-3, 5-7, 6-0, 7-5 ; Schröder (Suède), Aeschlimann (Suisse), 6-1, 6-4. (Fisher est qualifié pour le 3^e tour.) Hecht (Tchéco-Slovaquie) a battu Maier (Espagne), 6-3, 6-3, 6-2 ; Boussus (France), Artens (Tchéco-Slovaquie), 6-3, 6-3, 7-5 ; Austin (Angleterre), Denker (Allemagne), 6-1, 6-1, 6-2 ; Menzel (Tchéco-Slovaquie) Gentien (France), 6-1, 6-1, 6-2 ; Shields (Etats-Unis), Landry (France), 6-4, 6-4, 6-0 ; Kirby (Afrique du sud), Legeay (France), 4-6, 6-4, 2-6, 7-5, 6-0 ; Merlin (France), Brugnion (France), 6-2, 2-6, 6-4, 6-3 ; Lott (Etats-Unis), de Stefani (Italie), 3-6, 6-3, 6-4, 6-1.

Simple dames : Payot (Suisse), a battu Lyle (Angleterre), 3-6, 6-3, 6-1 ; M^{lle} Payot est qualifiée pour le second tour.

La coupe Davis

Selon le règlement de la coupe Davis, les équipes qui, cette année, ont été demi-finalistes, participeront d'office, en 1935, aux quarts de finale. Quatre nations doivent donc être encore qualifiées pour arriver à un total de huit. Le tirage au sort effectué entre les dix-sept nations inscrites a donné le résultat suivant :

Premier tour : (doit être organisé jusqu'au 22 juillet prochain) : Pologne contre Belgique.

Deuxième tour (doit être organisé jusqu'au 19 août) : Suède-Irlande ; Hollande-Monaco ; Grèce-Autriche ; Esthonie-vainqueur Pologne-Belgique ; Hongrie-Norvège ; Yougoslavie-Espagne ; Allemagne-Roumanie et Danemark-Suisse.

Au troisième tour (qui doit être joué jusqu'au 2 septembre de cette année), le vainqueur du match Suisse-Danemark devra rencontrer le vainqueur du match Allemagne-Roumanie.

La nouvelle génération

n'emploie plus ni blaireau, ni savon pour se raser. La crème Razvite a remplacé tout ça. On l'étend en un clin d'œil avec le doigt et tout de suite le rasoir glisse. Finies les coupures et les irritations. Au contraire, une sensation de douceur et un parfum frais. Pour une barbe très dure, bien mouiller avant l'application. Si vous ne le trouvez pas chez votre fournisseur, envoyez Fr. 150 en timbres à Uhlmann-Eyraud, S. A., Genève, qui vous fera livrer un tube pour 30 barbes. (Se recommander de ce journal.)



Coups de crayon

Au créneau de Morat

Béni soit le hasard qui, ce dimanche de juin, m'a conduit à Morat... Et dire que, voulant gagner un lieu où trouver de ces émotions hautes dont il faut orner sa vie, je n'avais point songé à la petite cité courageuse, ma vieille conteuse d'histoires...

Mais, du haut de la côte, les drapeaux flottant sur les tours m'ont rappelé l'anniversaire de gloire que le tir traditionnel de ce dimanche commémorait, et j'ai pénétré, au matin, dans la ville héroïque. Elle arborait le pavoi des grands jours. Ne dirais-je pas : du grand jour ? Dans la vie de cette cité bardée de remparts et dressant comme des épées, ses tours, est-il bien une journée qui dépasse en grandeur celle qu'elle voue, juin revenu, au souvenir de sa victoire ? Et j'ai vu les drapeaux de la Suisse et des cantons, la bannière de Morat « d'argent au lion de gueules, couronné d'or soutenu de trois coupeaux de sinople », les grandes oriflammes coulant comme le sang d'une plaie, le long des façades, les fleurs, les souples guirlandes de verdure. J'ai vu la fontaine, ses reines-des-prés et ses glycines, son obélisque en réduction — un peu puéril, peut-être, — et le groupe des trois chefs : Bubenber, Hallwil, Waldmann, d'un dessin conventionnel, d'une couleur bien ternie devant l'écran de verdure, mais qui, je le croirais, a le mérite d'avoir, en évoquant au long des années les trois héros, longtemps parlé au cœur des foules. Quand une ville en fête se pare d'un décor que la tradition rend cher aux yeux des habitants, ne nous hâtons point de dire, même si notre opinion se défend : Cela est désuet, cela n'est point de l'art. — Soyons indulgents ; voyons dans un poncif, une naïveté même, l'expression ancienne de l'émotion d'un peuple. Tout passe ; plus tard, on fera mieux...

D'ailleurs, ce n'étaient point les falbalas de la fête qui m'attiraient le plus. J'avais hâte d'aller là-haut, sur les vieux murs, m'accouder à un créneau ; de voir, en ce jour solennel, du rempart où veillait le guetteur de jadis, la douce campagne du Moratois. Sans doute et la terre et la ville n'ont-elles plus leur aspect simplifié d'antan. Mais les guerriers de Bubenber, postés sur ces murailles, ne virent-ils point comme je les vis, ici, les collines que traversa l'armée de Gümnenen, la plaine où s'alluma la mêlée décisive et, là, les toits bruns, serrés comme des dos de moutons, de brèves échappées sur le lac, le Vully ?

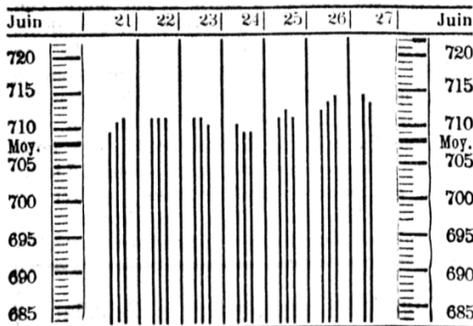
Chaque cité dont le nom s'associe aux graves leçons de l'histoire offre, à qui vient y rêver, des lieux où le rêve est plus facile. On songe mieux au passé de Fribourg devant le porche de Saint-Nicolas, à celui de Berne devant le Rathaus, à celui de Bâle en s'arrêtant sur le pont du Milieu pour regarder couler le Rhin. A Morat, ville du siège, ville de la résistance, on revit mieux les jours pathétiques de 1476, sur les remparts, près des créneaux, car le grand souvenir qui se déploie, comme une bannière, au seul rappel du nom de Morat, est, plus encore que celui de la bataille libératrice, celui de cette résistance qui permit cette victoire.

Et si le sort des armes nous eût été contraire ? Si, Morat succombant, l'armée des huit anciens cantons et de leurs alliés avait reflué, prise d'une terreur panique, vers Berne, ou Bienne, ou Fribourg, que serions-nous, à l'heure où nous vivons, Suisses heureux d'être Suisses ? Cette indépendance, dont, à bon droit, nous sommes si jaloux, ne la devons-nous pas au courage de cette ville, borne où le char du Téméraire vint briser son essieu ?

C'est à quoi je songeais, là-haut, sur la muraille, près d'un créneau, au soleil du matin. Ern. C.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

27 juin
BAROMÈTRE



THERMOMÈTRE C.

Heure	21	22	23	24	25	26	27
7 h. m.	12	15	15	16	17	15	14
11 h. m.	17	19	23	24	23	22	21
7 h. soir	16	20	24	28	23	18	

Temps probable

Zurich, 27 juin, 11 h. du matin.

Assez beau, sans précipitations notables. Plus tard, augmentation de la nébulosité.

Nouvelles de la dernière heure

L'escadre italienne à Durazzo

Paris, 27 juin.

(Havas.) — Les journaux qui consacrent quelques commentaires à ce qu'on nommait déjà l'incident de Durazzo (voir *Nouvelles du jour*), s'attachent à situer la manifestation italienne navale à sa juste place. A quelque nuance de l'opinion qu'ils appartiennent, tous tombent d'accord pour estimer qu'il ne convient pas d'attacher l'importance d'un incident à un geste qui a peut-être la valeur d'une démonstration, mais sans plus.

« Il est certain, écrit l'Ordre, que le gouvernement italien se croit plus directement que tout autre intéressé par ce qui s'est passé ces jours derniers. Nous ne disons pas, toutefois, qu'il ait voulu se livrer à une manifestation de force. Mais il n'est pas douteux que, en présence de la forme que la Roumanie et la Yougoslavie ont donnée à la réception de notre ministre ainsi que des contre-coups que cela ne peut manquer d'avoir dans les Balkans, l'Italie a tenu à faire un geste de prestige et à signifier qu'il ne fallait pas oublier qu'elle était toujours présente, chez elle, en somme, dans l'Orient européen. »

Le Jour écrit : « Ce n'est pas à la veille de la conférence navale que des bateaux italiens vont se donner dans la Méditerranée l'allure de croque-mitaines. Les avocats de la France auraient trop beau jeu. Il ne s'agit donc que de démonstrations de mauvaise humeur. »

L'organe socialiste, le Populaire, écrit : « A notre avis, la démonstration de la rade de Durazzo visait bien plus loin que l'Albanie. M. Mussolini a voulu rappeler à la France et à ses alliés qu'il faut compter avec lui. Quoique Mussolini aime à jouer son Guillaume II, il serait exagéré de parler d'un nouveau coup d'Agadir. Le geste de Durazzo se place sur la même ligne que les entretiens de Venise : menaces et chantage en même temps. »

La Hongrie contre M. Barthou

Budapest, 27 juin.

La séance de la Chambre hongroise, hier mardi, a été une manifestation unanime contre les récentes déclarations de M. Barthou à Bucarest et à Belgrade.

M. Krueger, gouvernemental, a protesté surtout contre le fait que M. Barthou eût comparé la Transylvanie avec l'Alsace-Lorraine, étant donné que la Transylvanie n'appartient jamais à la Roumanie. « Ces déclarations de M. Barthou ne sont aptes qu'à raviver les passions. »

M. Eckhardt a dit estimer incompréhensible que le ministre français des affaires étrangères eût parlé d'une manière aussi provocante. La politique française d'encerclement cherche, maintenant qu'elle a perdu des alliés à l'occident, des alliés militaires en Orient. La voie dans laquelle s'est engagé Barthou mène à la guerre. La Hongrie ne la suivra pas et de conclura pas d'alliances militaires. Elle ne se laissera pas intimider par des menaces parce qu'elle n'a rien à y perdre.

Le comte Esterhazy, ancien président du Conseil, s'est dit convaincu que la jeune génération française ne partage pas les idées de Barthou.

Au nom des socialistes, M. Buchinger a regretté ce cliquetis d'armes et des déclarations du genre de celles de M. Barthou. Les socialistes déclarent que la revision pacifique est absolument nécessaire.

M. Griger, légitimiste, est convaincu que les Français ne peuvent pas compter sur leurs alliés. Dans la question de la revision, toute la Hongrie est unanime.

M. de Kanya, ministre des affaires étrangères, a constaté l'unanimité de la Chambre dans cette question. Il a ajouté que le gouvernement hongrois comprend absolument l'indignation qui se manifeste dans la population hongroise à l'égard des déclarations de M. Barthou. « Il faut garder tout de même son sang-froid ». Le ministre a invité les députés à exercer leur influence dans ce sens sur les électeurs. « Le gouvernement hongrois reste invariablement attaché à la politique actuelle et il saura protéger les intérêts vitaux de la Hongrie. »

M. Barthou célébré par la presse française

Paris, 27 juin.

Le Petit Parisien estime que, au moment où M. Barthou reprend le rapide pour rentrer à Paris, il convient de résumer les résultats de son double voyage à Bucarest et à Belgrade.

« Il a consolidé les alliances qui existaient intactes, mais avaient perdu de leur vitalité. Dans cette tâche, il a pleinement réussi. Le raffermissement des alliances françaises avec les pays de la Petite-Entente est d'une opportunité qui saute aux yeux et qu'il serait vain de discuter. Le raffermissement embrasse non seulement nos alliances, mais les alliances de nos alliés, c'est-à-dire de tous les pays balkaniques. Partout où il vient de passer, M. Barthou n'a cessé de proclamer et d'augmenter les forces de la France. »

« La visite de M. Barthou à Bucarest et à Belgrade, écrit le *Matin*, a revêtu une très haute signification sur laquelle personne ne peut se méprendre. Le ministre français a défini nette-

ment les positions et sa visite a raffermi l'amitié et la communauté de vues entre la France, la Roumanie et la Yougoslavie, sur tous les problèmes européens. »

La République se félicite du voyage de M. Barthou. « De toute évidence, écrit ce journal, la Tchéco-Slovaquie, la Roumanie et la Yougoslavie, 45 millions d'hommes affirment leur fraternité avec la France. »

Du Temps :

La visite officielle de M. Louis Barthou à Belgrade prend fin aujourd'hui. Le porte-parole de la France a trouvé en Yougoslavie le même accueil chaleureux qu'en Roumanie, et l'on peut dire que l'amitié yougoslave envers notre pays s'est manifestée avec le même enthousiasme que l'amitié roumaine à Bucarest. A côté des démonstrations populaires, les conversations politiques ont pris une importance considérable, non seulement en raison de la situation particulière de la Yougoslavie sur le plan de l'Europe centrale et sur le plan balkanique, mais aussi parce que c'est à Belgrade que certains problèmes, on ne l'ignore pas, tels celui du rapprochement avec l'Italie et celui de la reprise de relations normales avec la Russie soviétique, se posent sous des aspects assez délicats. Au cours de la longue audience que le roi Alexandre a accordée à M. Louis Barthou, au château de Dedigne, où le souverain yougoslave a fait au ministre français l'accueil le plus cordial, il a été procédé à un « tour d'horizon » qui, on peut le croire, n'a laissé dans l'ombre aucune des questions intéressant les deux pays. C'est surtout à Belgrade qu'on a des raisons de se féliciter du raffermissement des accords de la France avec ses amis et alliés de l'Europe centrale et orientale, car c'est là que les effets d'un défaut de sécurité se font sentir le plus directement étant donnée la position géographique de la Yougoslavie.

M. Louis Barthou n'aura pas manqué d'exposer au roi Alexandre les arguments de la politique française en matière de désarmement qui ont permis de sauver la conférence de Genève lors de la récente réunion de la commission générale. On ne peut contester de bonne foi que la situation internationale s'en soit trouvée sensiblement éclaircie. Du coup, la voie qui doit mener à la conclusion de pactes régionaux d'assistance mutuelle a été pratiquement ouverte, et il s'agit maintenant de s'y engager résolument en évitant que cette politique ne puisse être faussée dans son essence même par certaines tendances particulières.

La visite du chancelier d'Autriche à M. Mussolini

Rome, 27 juin.

La rencontre Mussolini-Dollfuss aura lieu à Riccione le mois prochain. Il est probable que le chancelier autrichien, qui sera accompagné de sa famille, restera plusieurs jours dans la petite ville du bord de la mer. Les journaux soulignent que cette rencontre n'a qu'un caractère privé. On ajoute cependant que, bien qu'elle ne soit provoquée par aucune raison spéciale politique ou économique, on peut prévoir qu'elle contribuera à souligner le caractère particulier des relations entre l'Italie et l'Autriche.

La réforme fiscale en France

Paris, 27 juin.

Sur la réforme fiscale, l'Echo de Paris écrit : « Le but de M. Doumergue n'a pas été atteint. Après avoir fait adopter la question de principe, le gouvernement a laissé introduire dans la proposition Candace des amendements. Le mal n'est pas grand, si l'on considère que M. Doumergue a largement l'autorité nécessaire pour détourner les attaques directes pouvant être dirigées contre le projet. Il doit se servir de cette autorité, en premier lieu, pour faire voter rapidement la réforme fiscale qui répond, sans aucun doute, aux vœux de la nation. »

L'Ordre est pessimiste : « Le projet de M. Germain-Martin risque fort d'être sérieusement ébréché. En tout état de cause, la discussion sera longue et difficile. »

Le Populaire se félicite que l'effort de ses amis politiques n'ait pas été vain. La manœuvre Candace n'a pu réussir. « Notre contre-projet sera défendu et la Chambre sera mise en présence des responsabilités. »

Nouvelle politique prêtée à M. Hitler

Paris, 27 juin.

Le *Matin* écrit : « Est-ce que le Führer ne va pas modifier sa politique et l'orienter vers une voie d'apaisement ? » Ce journal se préoccupe de trois décisions prises par le Führer. En premier lieu, une réunion de propagande nationaliste-sociale qui devait avoir lieu hier soir a été ajournée. Ensuite, le tribunal du peuple avait décidé de juger, le 2 juillet, le chef du parti communiste d'Allemagne, pour un cas de haute trahison. Cette réunion a été remise à la mi-juillet. Troisièmement les membres des sections d'assaut n'auront plus le droit de porter l'uniforme durant les vacances.

L'avenir du régime hitlérien

New-York, 27 juin.

Le *New-York Post* publie une première série de trois articles, par M. Johannes Steel, pseudonyme d'une importante personnalité allemande

qui occupa de hautes fonctions et siégea à la Diète de Prusse.

M. Steel affirme que le régime Hitler arrive à sa fin et qu'à la dictature nazie succédera une dictature militaire de la Reichswehr, de la police et des Casques d'acier.

Construction de croiseurs turcs au Japon

Londres, 27 juin.

(Havas.) — Le correspondant diplomatique du *Daily Express* dit qu'une partie du programme naval que la Turquie vient d'entreprendre sera exécuté au Japon, aux termes d'un contrat conclu lors de la visite d'une escadre nipponne dans le Bosphore. Il s'agit pour le moment de la construction de deux croiseurs de 8000 tonnes, de deux contre-torpilleurs et d'un certain nombre de bâtiments auxiliaires. Ces navires seraient amenés dans la mer Noire par des équipages japonais. Il serait aussi question de l'édification, d'une usine japonaise pour la production de l'acier sur les rives de la mer de Marmara.

Commandes d'avions pour les Soviétiques en Angleterre

Londres, 27 juin.

(Havas.) — Au sujet de l'arrivée d'une délégation de l'armée de l'air soviétique en Angleterre, le correspondant diplomatique, du *Daily Herald*, dit qu'il ne s'agit pas seulement d'une simple visite de courtoisie et qu'une partie de la délégation restera à Londres pour visiter les usines de construction d'avions, dans le but de faire des commandes importantes.

Les communistes veulent exclure Doriot

Paris, 27 juin.

(Havas.) — On lit dans le *Matin* : « La conférence nationale convoquée à Ivry (Seine), par le parti communiste, après avoir entendu M. Maurice Thorez, secrétaire général, a voté à l'unanimité une motion invitant le comité central à prononcer l'exclusion de M. Jacques Doriot, maire et député de Saint-Denis. »

« D'une façon générale, les bolchévistes reprochent au député de la Seine d'avoir soutenu et appliqué une politique qui s'éloigne sensiblement de la ligne moscovitaire orthodoxe notamment en ce qui concerne le Front unique contre le fascisme. »

Un attentat contre Gandhi

Londres, 27 juin.

Lundi soir une bombe a été lancée contre Gandhi à Poona, mais, par suite d'une erreur des assassins, l'engin a été lancé contre une autre voiture que celle qui contenait le mahatma. Sept personnes ont été blessées et il y a eu cinq arrestations.

Gandhi arrivait à Poona presque en triomphe et la municipalité s'appretait à lui présenter une adresse de félicitations. On croit que l'attentat a été organisé par des Hindous orthodoxes, qui ne pardonnent pas à Gandhi sa campagne en faveur des intouchables.

La mère de M. Roosevelt va se rendre en France

Paris, 27 juin.

Mme James Roosevelt, qui est actuellement en Grande-Bretagne, viendra dans une quinzaine de jours à Paris.

Colombie et Etats-Unis

Washington, 27 juin.

(Havas.) — M. Lopez, président élu de Colombie, a quitté la capitale après avoir déjeuné avec M. Roosevelt. Les deux hommes d'Etat ont discuté officiellement d'un traité de réciprocité entre la Colombie et les Etats-Unis.

Missionnaire assassiné par des communistes chinois

Cité du Vatican, 27 juin.

Un télégramme de Santuao, dans le Fou-King, publié par l'*Osservatore romano*, informe que le Père Urbano Martin, dominicain espagnol, du vicariat apostolique de Fou-King, a été assassiné par des communistes chinois.

Le journal rappelle que ce missionnaire avait à peine 26 ans. Il était né le 2 juillet 1908, à Villanueva de Arriba. Il s'était rendu en Chine après avoir fait ses études aux Etats-Unis.

Hameau incendié en Savoie

Chambéry, 27 juin.

Un incendie, allumé par la foudre, a complètement détruit le hameau de Lacour, dans la Tarentaise, comprenant quinze maisons, habitations, remises et granges. Les dégâts dépassent un demi-million de francs français.

SUISSE

Les cours de la Bourse

Berne, 27 juin.

Le cours moyen des actions, établi par la Banque nationale suisse, est, au 25 juin, de 115 % contre 118 % au 9 juin et 120 % au 25 mai 1934.

L'index des actions industrielles en particulier est de 157 % (156 et 157 %).

Le rendement moyen de douze obligations de la Confédération et des Chemins de fer fédéraux est, au 25 juin de cette année, de 4,29 % contre 4,27 % au 9 juin 1934 et 4,43 % au 25 juin 1933.

Le travail des scouts en Alsace

Strasbourg, 25 juin.

On sait que le jeune scout, selon sa promesse solennelle, doit, chaque jour, rendre au moins un service à quelqu'un. C'est la « B. A. », la bonne action quotidienne.

Les « Scouts de France » alsaciens ont à leur actif une splendide « B. A. » collective qui mérite d'être signalée.

A proximité de la petite ville de Molsheim, ancienne ville épiscopale, célèbre par sa belle église collégiale, existe, isolée au milieu des terres labourées et des vergers du village voisin d'Avolsheim, une vieille église, le Dompeter (*Domus Petri*), qui est sans doute le plus vieux sanctuaire de l'Alsace.

L'édifice actuel s'élève sur des fondations datant du V^{me} ou VI^{me} siècle et qui présentent absolument le caractère des basiliques romaines de l'époque ; il a été consacré en 1049 ou 1050 par le pape saint Léon IX en personne, lors de son voyage en Alsace, son pays natal. Saint Léon, à cette occasion, fit don au sanctuaire d'une relique, malheureusement disparue, de saint Pierre. Au cours des guerres du moyen âge, l'église a subi des dégradations, comme le prouvent les nombreux fragments encastrés dans la maçonnerie ; on peut fixer avec certitude qu'elle a subi une restauration en 1491. En 1746, la foudre est tombée sur le clocher qui a été reconstruit ; enfin, en 1829, l'ancien chœur, en très petit hémicycle, a été agrandi pour devenir polygone à cinq arcs.

A la fin du XVI^{me} siècle, le Dompeter fut utilisé comme base d'opérations par le duc d'Anhalt, qui voulait prendre Molsheim d'assaut pour le compte de Georges de Brandebourg ; presque un siècle plus tard, en 1675, Turenne y établit son quartier général ; c'est de là que partaient les tranchées ouvertes pour l'attaque de la petite ville fortifiée de Dachstein, située à quelques kilomètres de là.

Mais ce qui importe plus encore que ces souvenirs historiques, c'est que, d'après la légende, — et légende qui repose certainement sur un fonds de vérité — saint Maternus, le premier apôtre de l'Alsace, aurait érigé en cet endroit, carrefour des routes des armées romaines, sa tente de chef de l'Eglise chrétienne, le long du Rhin. Il y avait là un puits auprès duquel fut dressé une croix, et plus tard une église, vouée à saint Pierre : *Domus Petri*. A la mort du prince des apôtres, saint Pétronille, fille spirituelle de saint Pierre, fut amenée à Saint-Maternelle, et le puits porte depuis le nom de puits de Sainte-Pétronille. Dompeter et le puits Sainte-Pétronille furent pendant des siècles un lieu de pèlerinage très fréquenté.

Dompeter devint église paroissiale de Molsheim, puis, cette localité s'étant déplacée vers le sud de la paroisse d'Avolsheim, qui, plus tard, construisit également une église plus au centre de l'agglomération, Dompeter resta isolé, au milieu du petit cimetière de cette commune ; Dompeter tomba dans l'abandon.

Le 18 mai 1933, un scout, accompagnant un personnage ecclésiastique dans une promenade à travers cette campagne, leurs pas les conduisirent vers le vieux Dompeter. L'église était fermée. Les vitres étaient cassées, les cadres des fenêtres, défoncés, gisaient dans l'église. On pouvait, faute de mieux, entrer par les fenêtres. L'intérieur de l'église, dans son délabrement, saisit plus encore les deux visiteurs. Derrière les stations, les oiseaux avaient fait leurs nids. Les autels étaient abandonnés, sales et poussiéreux, les statues délabrées ; tout était maculé par l'humidité, la pluie et les traces que laissent nos petits frères les oiseaux, si aimables soient-ils.

Le cœur de fervent chrétien de notre scout s'émut de cette détresse. Il alarma, le soir même, le commissaire des Scouts de France pour le district de Strasbourg ; il y avait une splendide bonne action à faire ; il importait de rendre à cette vieille église au moins l'aspect extérieur de dignité qui convenait.

Mgr Ruch approuvait hautement, et, dès le lendemain — on ne perd pas de temps, chez les Scouts de France ; on y ignore les lenteurs de l'administration que le monde entier nous envie — le surlendemain, donc, la première équipe de scouts strasbourgeois enfourchait ses bécanes et arrivait au Dompeter.

Et voilà nos scouts s'improvisant terrassiers, maçons, couvreurs, peintres, vitriers, mais, tout d'abord, ils eurent à procéder à un grand nettoyage, et, certes, il y avait à nettoyer, travail ingrat, obscur, qui eût rebuté plus d'un salarié. Les statues des saints même sortirent de leur retraite de toiles d'araignées et furent lavées à grande eau. Simple mise en état provisoire projetée tout d'abord, une restauration de l'église fut bientôt décidée. L'appui des Beaux-Arts fut assuré avec une facilité à laquelle il faut rendre hommage. (C'est à ne pas y croire !) On s'attaqua d'abord aux travaux les plus ingrats. Les cadres des fenêtres furent remis en place, les vitres posées. Le vieux chemin de croix délabré et sans valeur artistique fit place à de simples croix poténées en vieux chêne. Les statues remises en état furent placées, une ravissante petite Vierge à l'enfant du XV^{me} siècle prit immédiatement une place d'hon-

neur ; fleurie à chaque venue des scouts, elle présida dorénavant à leurs travaux ingrats. Un vieux reliquaire en forme de buste naïf de sainte Pétronille retrouva quelque chose de son ancienne splendeur, riche en coloris.

Le vieux puits de Sainte-Pétronille, qu'abrite un petit édicule, qu'on ose à peine qualifier de chapelle, fut remis en état, lui aussi, son accès dégagé, le puits nettoyé et approfondi. Quelle joie pour les scouts, à chaque découverte qu'ils faisaient, vieilles monnaies, anciens fers à cheval romains. Le dégageant des dalles romaines à l'entrée du puits leur a donné l'idée de libérer plus tard la voie romaine. Ils espèrent retrouver un jour la route aux larges dalles de pierre, sur laquelle cheminèrent les premiers apôtres.

Est-il besoin de souligner ce qu'il y a de vraiment touchant et édifiant dans l'effort fourni par ces jeunes garçons qui ont exécuté tout ce travail sans le secours d'aucun ouvrier salarié ? Ce qu'il importe, en effet, de considérer, c'est le résultat. Le Dompeter est aujourd'hui une église très intelligemment restaurée. Les vieux piliers ont été débarrassés de leur crêpi, les cintres dégageés, le toit révisé et consolidé, toutes les vitres cassées remplacées. Ils ont toutes les ambitions, nos scouts ; ils rêvent même de remplacer la chaire et le maître-autel en stuc qui jurent quelque peu avec le cadre ancien.

En un mot, Dompeter renaît, il a repris un aspect de dignité ; la petite église s'est réveillée d'une longue et honteuse maladie ; aussi Mgr l'évêque de Strasbourg n'a-t-il pas hésité à rendre le sanctuaire au culte et à en confier la garde aux Scouts de France.

Le 12 octobre 1933, Mgr Ruch a daigné venir lui-même célébrer la messe dans cette enceinte consacrée neuf siècles auparavant par saint Léon qui fut, comme Mgr Ruch, ancien évêque de Toul. Les scouts, qui avaient été à la peine, furent, ce jour-là, à l'honneur. Mais rien ne pouvait leur procurer une joie plus grande, plus profonde et plus durable, que les paroles de l'évêque : « Nous fêtons la résurrection de cette église qui, après des siècles, rend hommage à la foi de nos ancêtres. Elle était délaissée, elle a failli disparaître. Cela ne pouvait se faire, des sauveurs se sont trouvés, les Scouts de France. Votre devise est servir, mais servir, c'est être prêt à tous les sacrifices. Vous avez, chers scouts, accompli une belle œuvre. Par vous, et grâce à vous, cette vénérable demeure est restaurée. Maintenant elle vous appartient, je la confie à la sauvegarde des Scouts de France. Dirigez souvent vos pas vers cette église, venez-y prier, souvent et avec ferveur. Et chaque fois vous la quitterez fortifiés dans la foi qui était celle des premiers chrétiens, les apôtres de cette province. »

Puisque Mgr l'évêque de Strasbourg a confié aux Scouts de France la garde de Dompeter, il leur a semblé bon et juste que nos saints d'Alsace fussent présents quand ils viendront à l'avenir dans leur église pour redire les promesses scouts, et voici qu'ils ont obtenu des diverses paroisses détentrices de reliques que celles-ci leur en cédassent au moins une parcelle, afin que le Dompeter devint un véritable Panthéon des saints d'Alsace.

Depuis deux mois, tous les samedis soirs, des scouts se mettent en route, franchissant à pied des étapes de cinq, six et sept heures, pour acheminer vers Molsheim les reliques des saints et des saintes d'Alsace destinées aux reliquaires de Dompeter : saint Maternus, saint Florent, saint Léon, saint Amand, saint Morand, saint Léger, sainte Odile, sainte Eugénie, sainte Aurélie, sainte Hunne, sainte Richarde.

Le transfert se fait à pied et par étapes, depuis les coins les plus reculés de l'Alsace, vers ce centre que doit redevenir Dompeter. Le transfert se fait le long des routes par toutes les troupes d'Alsace, afin que chacun y participe et que chacun de la grande famille scout se sente chez lui au Dompeter. Le transfert processionnel se fera dimanche 1^{er} juillet, de Molsheim, qui est la première paroisse de saint Maternus, afin que, en une seule solennité, tous soient réunis, aussi nombreux que possible, autour de Dompeter. Afin que des deux mille scouts d'Alsace jaillisse dans Dompeter le serment du retour à la foi vivifiante des saints d'Alsace, afin que leur promesse se fasse publication et se mêle à l'allégresse des villageois et des fidèles de la vieille terre d'Alsace.

C'est une grande, une très grande fête en perspective, que cette translation solennelle des reliques de tous les saints d'Alsace, de Molsheim à Dompeter. Le chanoine Cornette, aumônier général, et le général Guyot de Salins, grand chef des Scouts de France, seront présents à cette importante solennité, unique dans les annales de l'Alsace et du scoutisme, magnifique couronnement de la splendide « B. A. » de nos Scouts de France alsaciens qu'anime la foi de leurs saints protecteurs, comme le montre la prière des scouts gardiens du Dompeter :

« Saint Pierre, donnez-nous d'être des gardiens [fidèles.]
 « Saint Paul, donnez-nous d'être toujours unis. »
 « Sainte Pétronille, donnez-nous d'être l'aide du [prochain.]
 « Saint Maternus, donnez-nous d'être des apôtres [du Christ.]
 « Saint Léon, donnez-nous de servir la France [autant que l'Alsace.]
 R. M.

AUTOMOBILISME

Une épreuve intéressante

Le rallye des carburants nationaux, organisé par l'Automobile-Club de France, avec le concours du ministre de l'agriculture et de l'Office national des combustibles liquides, a commencé lundi. Le départ a été donné de la place de la Concorde, à Paris, aux 44 concurrents engagés, répartis dans différentes classes de camions et de voitures de tourisme. Il y aura 16 étapes, l'arrivée devant s'effectuer le mardi 10 juillet.

Les poids lourds ont à parcourir 2500 kilomètres. Plusieurs étapes sont allongées pour les voitures de tourisme prenant part au rallye, ce qui porte ainsi la distance à 3734 kilomètres.

L'importance de cette manifestation est accrue, cette année, par la participation de voitures de tourisme équipées avec des gazogènes légers. C'est la première fois que des voitures marchant au bois et au charbon de bois prennent part à cette compétition. Il sera intéressant d'en connaître les résultats. En dehors du concours de régularité sur les 3734 kilomètres, les voitures classées participeront, le mercredi 11 juillet, à une épreuve de vitesse sur l'autodrome de Montlhéry. La vitesse moyenne imposée est de 60 kilomètres à l'heure. On compte six voitures de tourisme, engagées par les maisons Hotchkiss, Berliet et Panhard.

Les camions sont alimentés, au bois et au charbon de bois, aux huiles lourdes, au gaz comprimé, à l'alcool, à l'alcool-essence, etc.

Le Touring-Club suisse

L'assemblée générale ordinaire de 1934 du Touring-Club suisse a eu lieu samedi, à Genève, au siège social de cette association, sous la présidence de M. le docteur Henri Hénneberg, président, assisté du secrétaire général, M. Quinlet.

Les rapports du conseil d'administration, du trésorier et des vérificateurs des comptes pour l'exercice 1933 ont été approuvés à l'unanimité et l'assemblée a donné décharge au conseil d'administration.

Le taux actuel des cotisations a été maintenu pour 1935.

Sept membres du conseil d'administration, MM. Henneberg, Daguet, de Fribourg, Cramer, Chauvet, Firmenich, Fehr, et Vallotton, sortants et rééligibles, ont été confirmés dans leurs fonctions.

La sécurité et la circulation nocturne

Une importante maison hollandaise de lampes à incandescence vient de créer un nouveau type d'ampoules pour phares d'automobiles et motocyclettes, dont les avantages incontestables ont engagé le Département fédéral de justice et police à modifier la législation fédérale concernant la couleur de la lumière des phares, de manière à adapter ces règlements aux progrès réalisés.

Ces ampoules comportent deux filaments d'intensité lumineuse égale, avec un dispositif permettant d'obtenir un faisceau « code » parfaitement délimité. Les filaments comportent un amortisseur de chocs assurant à la lampe une haute résistance aux trépidations et, de ce fait, une durée plus élevée.

Mais c'est par la constitution du verre de l'ampoule que cette lampe constitue une innovation remarquable.

Si on examine au spectroscope la lumière blanche émise par une lampe électrique normale, on constate que la région de spectre qui semble la plus lumineuse est celle qui correspond au vert-jaune. Cette impression est due au fait que l'œil atteint le maximum de sensibilité sur le vert-jaune tout en éprouvant le minimum de fatigue en contemplant cette teinte. Par contre, dans la lumière blanche, se trouvent encore certains rayons de courtes longueurs d'ondes (violets, indigo et bleus) qui ont un effet nocif sur la rétine, provoquant le phénomène d'éblouissement.

Les résultats de diverses études faites, entre autres, par MM. les professeurs Blondel et d'Arsonval, de l'Académie des sciences de Paris, démontrent que, dans tous les cas où un phénomène d'éblouissement est à craindre, l'utilisation d'une lumière jaune devrait être préconisée. Sur la base de ces constatations, et en vue d'augmenter la sécurité dans le trafic nocturne, il est utile de développer l'utilisation d'ampoules en verre jaune dans les phares d'automobiles. C'est ensuite de ces recherches qu'a été créé le verre à base de cadmium, utilisé pour la construction des nouvelles ampoules pour phares d'automobiles et de motocyclettes.

Pour le conducteur d'un véhicule, l'utilisation de ces nouvelles lampes offre des avantages incontestables ; en tout premier lieu, la lumière jaune provoque une forte augmentation de l'acuité de vision, soit en ce qui concerne la distance de visibilité, soit en ce qui concerne les obstacles qui peuvent se présenter sur la route. En outre, le conducteur constatera une forte diminution de la fatigue oculaire, question très importante pour les personnes appelées à rouler fréquemment de nuit. Quant à la personne qui croise une voiture dont les phares sont munis de telles ampoules, elle bénéficie d'avantages qui sont tout aussi considérables, puisque, en premier lieu, ces ampoules suppriment

l'éblouissement. Un essai peut convaincre le plus sceptique. Qu'on se place à 100 mètres d'une voiture dont les phares sont équipés de lampes en verre clair et fonctionnant avec l'éclairage « route ». On apercevra avec peine un seul point lumineux. Qu'on se place à la même distance d'une voiture dont les phares comportent des ampoules Sélectiva, on pourra, par contre, parfaitement distinguer les deux points lumineux nettement détachés, en n'éprouvant presque aucune gêne à fixer leur lumière. En outre, la lumière jaune fait ressortir parfaitement les couleurs des signaux routiers.

Publications nouvelles

La vie de sainte Bernadette, Sœur Marie-Bernard Soubirous. Edition de luxe, ornée de 26 hors-texte imprimés en héliogravure. Nevers-Saint-Gildard.

La Confidente de l'Immaculée Conception, qui parut en 1912, nous est donné sous ce titre dans une seconde édition. Ce livre nous est présenté enrichi de magnifiques illustrations qui lui donnent un cachet, un charme, un intérêt nouveau. Qui ne s'intéresserait à cette récente publication, alors que la gloire de sainte Bernadette croît chaque jour ?

La première édition présentée au public nous donnait comme auteur « Une religieuse de la Maison-Mère ». Nous savons aujourd'hui que sous cette humble appellation se cachait le nom de Mère Marie-Thérèse Bordenave, Supérieure générale de la Congrégation, ce qui suffit à authentifier le récit de cette vie, à lui donner toute garantie de véridité, de fidélité, par suite à en recommander la lecture. Le sujet, le charme, la distinction du style, le sens psychologique de l'auteur, tout contribue à faire aimer cet ouvrage.

« La Confidente de l'Immaculée », que ce premier titre est éloquent ! Il nous révèle à lui seul l'importance des apparitions mariales. Il nous fait entrevoir des horizons inconnus. Le monde est dans le trouble, l'angoisse, l'agitation. Marie se penche maternellement sur lui. Ne l'entendons-nous pas comme autrefois à Cana dire à son Fils : « Ils n'ont plus de vin » ? Et l'instrument du miracle, ce sera Bernadette destinée à faire connaître la gloire, la puissance de Marie travaillant à la restauration du règne de son Fils. C'est la foi morte que Marie vient ressusciter, c'est la charité refroidie qu'elle vient ranimer, c'est le vin manquant au banquet nuptial où le Père a convié tous ses enfants pour les Noces de son Fils qu'elle vient prodiguer.

Et c'est le plan de restauration que, à Bernadette comme aux autres privilégiés des précédentes apparitions, Marie a confié, secret que Bernadette a emporté dans la tombe. Confidente d'un tel secret et pourtant si infime instrument ! Mais c'est le propre de Dieu de se les choisir tels pour qu'éclate sa gloire. Jeanne d'Arc... Bernadette... Thérèse de l'Enfant-Jésus... La puissance éclate dans la faiblesse. Dieu agit librement quand la créature s'efface.

Marie Immaculée descend sur la terre pour glorifier son Fils, Bernadette travaillera à la gloire de Marie, elle sera « l'évangéliste de l'Immaculée Conception ». Jésus associe sa divine Mère à son triomphe et la gloire de Marie rejailira sur Bernadette. Si sainte Bernadette est l'ostensoir de Marie, ostensor elle-même de Jésus, Marie sera l'ostensoir de Bernadette, car « une mère est l'ostensoir de son enfant ». Bernadette nous apparaît tout auréolée de la gloire de Marie, « tout illuminée des rayons de l'Immaculée Conception ».

C'est dans ce rayonnement qu'il nous est donné de la contempler, car le regard de Marie, en tombant sur Bernadette, lui a communiqué quelque chose de sa splendeur, l'a identifiée à elle dans une fusion d'amour. La révélation mariale a fait d'elle une copie vivante de la Vierge. Pureté, humilité, simplicité, immolation de Marie, autant de rayons se réverbérant en Bernadette, autant de « pétales » de la fleur de l'Immaculée qu'il nous est donné de respirer en cet ouvrage.

Allons à Bernadette, reflet de Marie, pour connaître la Vierge Immaculée ; au ciel comme sur terre, elle conduit à Marie et par Marie l'on découvre Jésus. Allons à Bernadette, confidente de Marie, pour découvrir le sens caché, le sens complet des apparitions de Marie qui sont la révélation des gloires mariales et des desseins miséricordieux de Dieu sur le monde. Au ciel, la Vierge l'a délivrée de son secret, elle nous le fera entendre dans l'intimité divine. Lisons *La vie de sainte Bernadette* pour respirer le parfum de Lourdes et être tout éclairés par celle qui fut irradiée des splendeurs mariales.

Unterstützt einheimisches Schaffen

Der Ueberwinder

von Alfons Aebly

Der neueste, vielbegehrte Roman

Paulusbuchhandlungen - Freiburg

L'ogre aux bottes de vingt lieues

La Liberté vient de publier, pour le premier semestre de 1933, une statistique des accidents de la route en Angleterre, qui arrive au beau chiffre de plus de 7000 morts, soit, si le mouvement s'est maintenu à ce diapason, une hécatombe de près de 15.000 hommes pour tout l'exercice. Et, puisqu'il s'agit de l'Angleterre seule, ce n'est qu'une pièce au tableau du carnage universel.

Ceci me confirme dans ce que je pense depuis longtemps, que l'humanité avait atteint, voici quelque trente ans, un sommet de culture qu'elle a quitté depuis, pour redescendre sur l'autre versant. Je crois que l'âge d'or de notre espèce fut celui du gaz et de la vapeur, que l'âge d'airain est arrivé avec la trépidation de l'électricité et l'éclatement de la benzine. Il y avait dans le gaz et la vapeur une mesure et une poésie qui se traduisaient en halos et en festons. Je me rappelle que, autrefois, je regardais comme un jardin, depuis la Grand'rue, l'usine à gaz de Fribourg, avec ses tiges, ses grosses citrouilles grises qui se dilataient au soleil, et ses invisibles ramures qui allaient emplir la ville d'une floraison de flammes. Quel charme familier dans ces lampes à gaz, avec leur abat-jour de carton, leur scintillement fin, à la fois lumière et chaleur ! Quelle poésie, dans la fumée des trains à vapeur, qui prenait tant de formes, s'irisait de mille tons, et, dans les gares, au repos, s'arrondissait en cosmos étincelants. Je voyais, il y a quelque temps, au cinéma, un film où il s'agissait de représenter idéalement un « voyage ». Le décor changeait rapidement, mais on n'apercevait ni locomotive, ni wagons. Seuls, tout au long du parcours, parmi les saules et les vernes, des flocons de fumée entraient dans le paysage, se haussaient, s'épandaient, mouraient, et cela suffisait pour faire naître dans l'esprit des spectateurs l'apparence d'un vrai départ, tant il y avait dans ces légers nuages blancs tout ce qui fait le prix du voyage : rêve, fantaisie, mouvement, illusions peut-être aussi, qui s'évanouissent, — et cela encore est un bien.

Saluons comme une bonne aïeule la vieille machine en robe noire, sous sa perruque de fumée !

Puis, un beau jour, adieu la poésie ! Vint la locomotive électrique, gros frelon à antennes, aux foudroyantes piqûres. Combien moins homicide, cependant, que l'auto déchainée ! Et c'est encore un spectacle amusant de voir comment les hommes se protègent contre les chemins de fer, les entourant de haies, de poteaux multicolores, de barrières et de signaux, comment ils se gardent à pique et à carreau de la grosse machine, qu'on entend venir à 300 mètres sur ses rails sonores, dont la route fidèle est rigide, qui ne fait ni sauts ni écarts, tandis qu'ils laissent courir par leurs routes et sur leurs places, au milieu d'eux et de leurs enfants, des égarés sans voie ni loi qui, donnant congé à toute mesure, « brûlent », avec des kilomètres, la politesse au souci d'autrui, et, durant ce bel exercice, tuent un homme pour éviter un chat. Cela me rappelle ces peuplades nègres, qui sacrifient et implorant pour apaiser la colère d'un inoffensif dieu de bois, au lieu de s'employer à se garder efficacement des entreprises du tigre ou de la panthère, qui leur enlève chaque année des hommes, des femmes et des fils, sans parler des chiens et des poules.

Le fait est que, vis-à-vis des chauffeurs sans frein, nous ne possédons plus aucune garantie et

je crois que la parole évangélique n'a jamais eu tant de vérité, que nous ne savons ni le jour ni l'heure. Dans une grande ville, chaque fois que la famille se retrouve au complet, autour de la table ou à l'heure du soir, elle en peut remercier le ciel. « Davantage, disait le moraliste, de quelque côté que nous nous tournions, tout ce qui est à l'entour de nous non seulement est suspect, mais nous menace quasi apertement comme s'il voulait nous tenter la mort. Montons sur un bateau : il n'y a qu'un pied à dire entre la mort et nous. Que nous soyons sur un cheval : il ne faut sinon qu'il choppe d'un pied pour nous rompre le cou. Allons par les rues : autant qu'il y a de tuiles sur les toits, autant sont-ce de dangers pour nous. » Et il comparait la mort à un fleuve que nous côtoyons sans cesse, jusqu'à y choir tous un jour. Mais notre âge qui a tout réalisé et perfectionné, s'en serait voulu de ne pas monter en pratique le tableau dépeint par Montaigne. Le fleuve de mort coule réellement et à pleins bords dans nos rues et sur nos routes, mais, à la différence des flots du philosophe qui, du moins, ne débordaient pas, il dépasse ses digues et nous vient parfois happer sur les trottoirs.

La nature, heureusement, pour que nous ne nous frappons pas trop, nous sait entourer d'un filet d'illusions. Vous rencontrez chaque jour des gens qui remercient le destin de les avoir fait naître au siècle de la Sécurité. Ils plaignent de tout leur cœur, et sincèrement, nos aïeux du moyen âge, dont la vie s'écoulait, pensent-ils, entre la peste noire, la roue et la potence. Ils seraient, certes, indignés si quelque esprit chagrin leur venait dire que, en ce siècle de lumières, leur vie est plus bien exposée chaque jour que ne l'a été jamais celle de nos pères. La loi ne nous étend plus, il est vrai, sur la planche à clous, mais, en ne leur fixant aucune limite d'allure, elle permet aux chauffards de nous couler sur la route. Encore, contre les malheurs et les abus du temps, les gens du moyen âge se défendaient-ils, avec leur menus moyens, et l'exemple de nos aïeux suisses est là pour montrer qu'ils étaient bien loin de tout subir. Au lieu que nos contemporains, qu'un siècle de démocratie a gratifiés de tous les droits possibles, qui n'auraient qu'un mot à dire pour montrer qu'ils tiennent à rester en vie et à ne pas être expédiés, par le premier furieux, au royaume des ombres, ne font pas le moindre geste pour se garantir, en mettant à la raison et à une loi sévère les déments qui les vont tuer.

De fait, un temps vient où tout ce que nous avions considéré comme acquis de la civilisation — et qui l'a été véritablement au XIX^{me} siècle, mesuré et sage — s'en ira par briques et morceaux. Nous pensions bien en avoir fini avec les grandes calamités de jadis, épidémies ou famines. La grippe est venue nous déromper et plusieurs peuples ont fait déjà les nouvelles expériences de la faim. Qui eût pensé, il y a vingt ans encore, que la démocratie, les droits de la personne, la presse et la science libres ne seraient plus, bientôt, en pleine Europe centrale, que des souvenirs ? Les guerres de religion sévissent comme au XVI^{me} siècle, et les guerres de race comme à l'âge de pierre. Ne pourrions-nous pas voir, un jour, passer dans le ciel des dragons porteurs de poisons et de feux mille fois plus funestes que ceux des légendes ? L'Ogre lui-même est revenu. Il court sur nos routes. Seulement, au lieu de faire « du sept lieues », il en fait « du vingt ». Et c'est pour cela que les petits Poucet, souvent, ne peuvent plus se sauver.

Henri Bise.



TIR FÉDÉRAL FRIBOURG

1934

21 juillet-5 août

49^{me} séance du comité d'organisation

Lundi passé, le comité d'organisation du Tir fédéral a tenu sa 49^{me} séance, sous la présidence de M. Bernard Weck. Une longue discussion s'est engagée, en ce qui concerne les tarifs proposés pour les communications entre Fribourg et Givisiez.

M. Xavier Remy, président du comité des transports, a montré que, à Fribourg même, on ne trouve pas de cars en suffisance et un assez grand nombre de chauffeurs. Cette question des tarifs sera mise au point après renseignements pris auprès de l'association suisse des propriétaires d'auto-camions.

M. Xavier Neuhaus et M. Christinaz ont exposé ensuite le problème de la diffusion par haut-parleurs. Il s'agit d'obtenir un travail soigné, avec un matériel éprouvé. Cinq maisons ont fait des offres. Un comité de spécialistes a examiné les soumissions d'une manière approfondie. Le comité des fêtes propose l'adjudication de ce travail à la maison Telefunken, de Lausanne.

M. Buchs, conseiller d'Etat, et M. Aeby, syndic de Fribourg, ont exposé la façon dont l'Etat et la ville envisageaient l'illumination de la ville. L'Etat illuminera l'hôtel cantonal, la tour de Saint-Nicolas, les ponts et les trois tours ; la ville fera de même pour une série de bâtiments.

Le comité s'est déclaré d'accord sur l'édition de cinq mille dépliant, contenant les plus belles maquettes du peintre Cingria. Puis il a ratifié les dispositions prises par le comité de police en ce qui concerne les parcs pour autocars, automobiles, motocyclettes et bicyclettes. Le comité des prix a donné d'intéressantes indications sur les quatre médailles d'or, qui seront données aux meilleurs tireurs. La nouvelle de cette initiative a rencontré une grande faveur parmi les tireurs.

Le comité décida finalement de tenir maintenant deux séances par semaine, le lundi et le vendredi.

Aux Céciennes fribourgeoises

Le comité des fêtes du Tir fédéral a adressé aux chanteurs céciens une invitation à collaborer musicalement à la fête qui se prépare. Elle a invité aussi les autres groupes musicaux du canton, tels que la Société cantonale de chant, les sociétés philharmoniques de la ville de Fribourg, le Sængerbund du district du Lac, l'Ecole normale de Hauterive, les Céciennes du district de la Singine. Un comité provisoire a été constitué, composé des présidents et de délégués des décanats environnant Fribourg. Ce comité a pris connaissance des désirs exprimés par le comité des fêtes et la commission des cultes. En conséquence, le rôle dévolu aux chanteurs céciens reviendrait à ceci : participation effective à l'office pontifical de la journée fribourgeoise du 5 août, vers 11 heures, sur la place de fête. Cet office sera présidé par S. Exc. Mgr Besson, qui y prendra la parole. Le propre de la messe

serait chanté par les élèves de l'Ecole normale et du grand Séminaire ; les chanteurs céciens chanteraient la *Kyrie*, le *Sanctus*, le *Benedictus* et l'*Agnus de la messe* de la reine Berthe, de J. Bovet, exécutée à la grande réunion, à Payerne, des décanats susmentionnés ; puis, le *Gloria grégorien* de la messe VIII et le *Credo* III. A la fin de la messe, on chanterait *Fribourg au Sacré Cœur*, avec accompagnement de l'orgue électronique. Dans l'après-midi, vers 15 heures, une place serait faite au milieu des productions de la musique de Landwehr de Genève, pour des chants exécutés par les chanteurs céciens. Ces chants seraient les suivants : à quatre voix égales, *Le départ des croisés gruyériens*, de J. Vogt ; *L'adieu du soldat*, de Wengert ; *La poya*, en patois ; les deux chants à l'unisson, chantés à Payerne, *Ma Broje*, de L. Pillonel, et *Hymne suisse*, de J. Bovet. L'invitation est adressée spécialement aux chanteurs des décanats de Sainte-Croix, d'Avenches, de Saint-Udalric, de Romont, de Saint-Prottais et de Saint-Marius. Les chanteurs des décanats de la Gruyère et de la Veveyse sont naturellement aussi invités à s'adjoindre à leurs collègues des décanats ci-dessus, pour autant qu'ils connaissent les chants à exécuter et qu'ils ne reculent pas devant les frais de déplacement. Une répétition est prévue, avant le cortège, dans l'église du collège Saint-Michel, vers 8 h. 45. Un avis ultérieur donnera de plus amples détails. Pour les pièces de musique dont on aurait besoin, s'adresser au président cantonal, M. le chanoine Bovet, Fribourg.

Un concert à Gruyères

sous la direction de M. Carlo Boller

On nous écrit :

Le dimanche, 1^{er} juillet, le Groupe choral de Gruyères donnera une audition de musique populaire : chœurs, rondes enfantines, corales, opérette, chansons mimées.

Pour rendre cette manifestation plus attrayante, le Groupe choral s'est assuré le concours de M^{lle} Marie-Louise et de M. Marcel Veuillet, les charmants artistes dont le talent est si apprécié en Suisse romande.

Le concert aura lieu sur la terrasse de l'hôtel de la Fleur-de-Lys, en face de nos belles montagnes. Pouvait-on choisir un site plus beau, plus merveilleux pour chanter le pays et pour le bien chanter ?

Le nom de M. Carlo Boller suffit à assurer à tous une jouissance artistique complète et des plus élevées.

Ecoles primaires de Romont

On nous écrit :

La cérémonie de fin d'année scolaire a eu lieu dimanche à Romont. La distribution des prix s'est déroulée à l'église en présence du clergé, des magistrats, des autorités communales, paroissiales et scolaires, de la foule des parents et avec le concours toujours si apprécié de la fanfare. Une réception a été ensuite réservée à l'hôtel de ville aux personnes officielles et aux membres du corps enseignant. Fête toujours charmante qui se passe dans une atmosphère de franche intimité, qui fait bien des heureux parmi la gent écolière, mais qui suscite aussi bien des déceptions et des déboires.

Entre temps, Sœur Annette, la dévouée maîtresse de l'école frochélienne, montait dans sa salle de classe une exposition des travaux manuels exécutés au cours de l'année scolaire par ses enfants.

Concert

La *Concordia* donnera ce soir mercredi, dès 8 h. 1/2, un concert au kiosque à musique.

77 Feuilleton de la LIBERTÉ

Le secret du disque

par Paul SAMY

— Il est impossible que d'autres aient surpris le secret de M. Lorient, dit Suzanne. Il aurait fallu pour cela nous ouvrir la tête à lui et à moi.

— Cependant, continua l'inspecteur, ce secret, on le connaît. Oh ! la formule seulement, mais c'est pour en avoir le plan exécutoire qu'ils ont fouillé la villa, la première fois en attirant ailleurs l'ingénieur, la seconde en bâillonnant et en ligotant sa femme de ménage, un dimanche après midi que M. Lorient était absent.

— Il ne nous en a jamais parlé, reprit M. Virert.

— Ce fut sur ma demande. Il ne vous a pas dit non plus que son cabinet personnel à l'usine avait été cambriolé une nuit. A aucun moment sa personne ne fut en danger. Ce sont ses plans qu'on voulait posséder.

— Et aujourd'hui, vous croyez, Monsieur Natier, que c'est dans un but semblable qu'on s'est attaqué à lui ?

— Je le suppose, dit l'inspecteur. J'ai besoin de faire quelques recherches pour en avoir la certitude.

Et rappelant la femme de ménage, il lui demanda :

— Samedi matin, M. Lorient est parti comme d'habitude pour son usine ?

— Non, il était ennuyé. Il a passé une heure

dans son garage où, en passant, je l'entendais pester.

— En effet, intervint Suzanne, M. Lorient m'avait dit que le moteur de son auto était détraqué et que, dès samedi matin, il n'avait pas pu s'en servir pour aller à l'usine. Ce fut même le motif pour lequel il nous quitta, ma belle-mère et moi, samedi soir, avant 11 heures, pour ne point manquer le tram de Boulogne.

— ... Qui a un arrêté au pont de Saint-Cloud, intervint l'inspecteur. De là à sa villa, il y a cinq cents mètres, et, passé la rue Bérenger, il n'y a plus de maisons. A cette heure-là, c'est la solitude.

— Oui, dit Suzanne, une solitude qui avait inquiété ma belle-mère, quand nous vinmes toutes deux le voir ici. Elle lui en fit même l'observation. Il nous répondit que sa personne et sa bourse n'avaient pas de quoi tenter des mal-fauteurs.

— Sa bourse, peut-être, fit Natier, sa personne, si. Et s'il a été attaqué, je ne serais pas étonné que ce fût à cette heure et à cet endroit, puisque, étant parti de la rue Poncelet pour prendre tout à côté le tramway de l'avenue des Ternes, il n'est pas rentré chez lui, comme l'a constaté dimanche sa femme de ménage. Jusqu'à preuve du contraire, c'est dans cette partie du quai de Boulogne qu'il a disparu.

— Disparu ! dit l'avocat, mais comment ? Le fleuve est à côté. L'y aurait-on jeté ?

Suzanne à ce mot éclata en sanglots.

— Ne vous désolerez pas, mademoiselle, dit Natier. D'après ce que je sais et qui, depuis le mois de septembre, m'a conduit à étudier le cas de M. Lorient, je ne crois pas à un meurtre. Cette fin tragique n'aurait pu se produire qu'au

cours d'une lutte où il aurait fait usage de son revolver. Dans cette prévision, je lui avais conseillé de rester armé. Et je sais, pour l'avoir vu, qu'il travaillait avec son browning à portée de sa main.

— Il ne le quittait pas, dit Suzanne, et il me le montra pour me rassurer sur les craintes que je lui exprimais d'une attaque nocturne.

Natier alla vers le téléphone de l'ingénieur et demanda à la Sûreté, qu'on lui envoyât deux agents de la brigade des recherches.

— Avec eux, dit-il à l'avocat, nous allons examiner mètre par mètre le parcours du quai qu'il a dû suivre. Une lutte laisse des traces.

Et se tournant vers Suzanne :

— Rentrez chez vous, mademoiselle. Je prends l'affaire en mains et si j'apprends du nouveau, je vous en ferai part aussitôt.

— Je vous saurai gré, monsieur Natier, intervint M. Virert, de me tenir également au courant. M. Lorient est un de mes plus chers amis.

— Vous pouvez y compter, maître, répondit l'inspecteur, qui reconduisit l'avocat et la jeune fille à la voiture qui les attendait.

Ils furent tous deux silencieux jusqu'à la rue Poncelet, où M. Virert dit à la jeune fille :

— Restez à vous reposer, Suzanne. Je n'ai pas besoin de vous au Palais. Aline viendra vous tenir compagnie dans l'après-midi. Allez rassurer la comtesse, qui doit être aux cent coups et présentez-lui mes hommages.

XXIII

— Ah ! mon enfant, s'écria la comtesse en voyant Suzanne entrer au salon où elle attendait son retour, qu'est-il donc arrivé ? Blanche m'a dit qu'on n'avait plus de nouvelles de M.

Lorient depuis hier. J'avais cru que vous aviez passé la soirée ensemble chez les Virert. Alors qu'est-il devenu ? Vous avez pu avoir de ses nouvelles ? Là-bas, à Boulogne, d'où vous venez, m'a dit Blanche, on a dû vous renseigner ? Qu'en pense M. Virert, qui a été assez bon pour vous accompagner ?

Elle parlait, elle parlait, sans laisser à la jeune fille le temps de lui répondre. Enfin Mme d'Orville s'étant tue, Suzanne put expliquer :

— Non, personne ne sait ce qu'il est devenu. Depuis le moment où il nous a quittés samedi soir, pour prendre le tramway de Boulogne, on ne l'a vu nulle part. Il n'a couché chez lui, ni dans la nuit de samedi à dimanche, ni dans celle de dimanche à lundi. A la villa, comme à l'usine, on n'a aucune nouvelle de lui.

— C'est singulier ! dit la comtesse. Je pense que vous avez avisé la police ?

— Elle était déjà alertée, je ne sais comment, et on a entrepris des recherches.

— Mais que suppose-t-on ? Qu'en dit M. Virert ?

— On peut tout supposer, répondit Suzanne, mais on n'a aucune indication. M. Virert, qui m'a reconduite, vous prie de l'excuser ; il a dû rentrer chez lui sans vous apporter ses hommages.

— Il doit être navré, fit Mme d'Orville ; ils sont liés d'une telle amitié ! Et je devine, mon enfant, ce que vous devez souffrir vous-même.

Suzanne retint ses pleurs.

— Je vais, dit-elle, essayer de me reposer. On doit nous prévenir si on sait quelque chose. Vous permettez ? fit-elle en se levant.

— Sonnez Blanche, pour qu'elle vous apporte

(Suite à la page suivante.)

Conseil d'Etat

Séance du 26 juillet

Le Conseil accepte, avec remerciements pour les excellents services rendus, la démission de M. Ernest Holz, greffier de la Justice de paix du 2^{me} cercle de la Broye (Estavayer-le-Lac).

— Il autorise les communes de Villars-sur-Glâne, Estavannens, ainsi que les paroisses de Givisiez, Belfaux et Villarvolard, à prélever des impôts; la commune de Sommentier à contracter un emprunt; celles de Guschelmuth-le-Grand et Guschelmuth-le-Petit à procéder à des opérations immobilières.

— Il approuve le règlement de la commune d'Epends pour le service de défense contre l'incendie.

Marché aux fleurs du Tir fédéral et concours

de balcons et fenêtres fleuris

On nous écrit :

Le traditionnel marché aux fleurs de la Fête-Dieu, organisé par la Société cantonale fribourgeoise d'horticulture, a été remplacé cette année par le marché aux fleurs du Tir fédéral qui aura lieu samedi 30 juin, à la place des Ormeaux.

Les personnes qui n'ont pas encore donné à leurs balcons et fenêtres leur parure de fête y trouveront un grand choix de plantes fleuries, plantes vertes, plantes en bacs et tonneaux pour hôtels, restaurants, tea-rooms, etc.

Des fenêtres seront décorées à l'école de la Grenette à titre d'exemple, afin que le public puisse se rendre compte des différentes décorations que le comité du tir serait heureux de voir réaliser dans notre ville.

Le concours de balcons et fenêtres fleuris est ouvert dès ce jour et les inscriptions peuvent se faire auprès de M. Grivel, chef du marché aux fleurs. Ce concours est gratuit pour les membres de la société. Les non-membres payent une finance de 50 c.

Espérons que tous feront un petit sacrifice pour embellir notre cité et que les tireurs emporteront un charmant souvenir de leur passage à Fribourg.

Chez nos sous-officiers

On nous écrit :

Nos sous-officiers exécuteront, dimanche, 1^{er} juillet, une superbe promenade en autocar. L'itinéraire choisi est des plus heureux, car, après avoir franchi les luxuriantes plaines fribourgeoises et vaudoises qui séparent Fribourg d'Yverdon, nos excursionnistes atteindront Sainte-Croix et les Rasses, d'où ils feront l'ascension du Chasseron. Cette sommité a été choisie pour le pique-nique de midi. Ensuite, par Fleurier et Neuchâtel, on atteindra à nouveau Fribourg.

Le départ aura lieu à 7 heures du matin; pour tous les autres renseignements, on peut consulter la rubrique Sociétés.

Tombé d'un échafaudage

Hier après midi, mardi, à la rue des Chanoines, un ouvrier de l'entreprise Piantino, Jean Julmy, occupé à la réfection d'une façade, a fait une chute d'une dizaine de mètres. Il a été blessé à la tête et au bassin. Son état est assez grave. Il a été conduit à son domicile.

Ecoles primaires de la ville de Fribourg

Demain jeudi, 28 juin, à 8 heures, examens de la 4^{me} classe des filles de langue française du Gambach (M^{lle} Stajessi).

Le même jour, à 8 heures, examens de la 5^{me} et 6^{me} classe des filles de langue allemande du Bourg (M^{lle} Nonnast).

Ordinations

Les ordinations à la prêtrise par Mgr l'Evêque du diocèse auront lieu à la cathédrale de Saint-Nicolas, vendredi matin, 29 juin. La cérémonie commencera à 8 h. 1/2.

Un concert au kiosque à musique

On nous écrit :

L'Orchestre de la ville de Fribourg, qu'un public exceptionnellement nombreux était venu applaudir l'an dernier au square des Places, annonce, encouragé par ce réel succès, un nouveau concert en plein air. Cette belle soirée, où la musique rendra plus douce la fraîcheur crépusculaire, est promise pour demain jeudi, 28 juin, à 8 h. 1/2. Le programme, très heureusement composé pour pouvoir être bien rendu en plein air et pour plaire du même coup aux goûts nécessairement variés, comportera les œuvres suivantes : Schubert : *Marche militaire*; Rossini : *Ouverture de l'opéra : L'italienne à Alger*; Schubert : *Musique de ballet de Rosamonde*; Jul. Fruccik : *Marche Florentine*; Jean Sibelius : *Finlandia*, poème musical; Em. Kalman : *Tanzen möcht ich gern*, valse de l'opérette *La princesse Czardas*.

Au pupitre, M. Louis Gaimard dirigera avec la grande compétence qu'on lui connaît son ensemble symphonique qui, grâce à lui, a déjà atteint à la perfection artistique.

Qu'on aille nombreux ouïr un si aimable concert et témoigner à notre Société de musique l'enthousiasme que mérite son patient et précieux travail.

Cercle social universitaire

Ce soir, mercredi, à 8 h. 1/2, à l'hôtel des Corporations, conférence de M. l'abbé Dr Savoy : Discussion sur les projets de révision de la Constitution fédérale.

Tentative d'évasion

Dans la nuit de lundi à hier mardi, Joseph Maillard, d'Hennens, détenu pour vols, depuis plusieurs mois, dans les prisons du château de Bulle, a tenté de s'enfuir en démolissant le poêle de sa cellule. Il a réussi à se créer ainsi une sortie jusque sur le couloir. De là, il emprunta le passage d'une cheminée, mais les gendarmes Grandgirard et Modoux faisaient leur service de garde avec vigilance. Entendant, vers minuit, des bruits insolites dans le couloir à l'étage au-dessus du poste de gendarmerie, ils trouvèrent Maillard qui cherchait à s'évader.

Pour réussir, il avait fait des bandes de sa couverture; attachées les unes aux autres, cela remplaçant une corde pour descendre dans la cour intérieure. Malheureusement pour lui, l'arrivée inattendue des deux gendarmes mit fin à son exploit. Il fut reconduit, non vers la porte de sortie, mais enfermé sous doubles verrous. Il ne lui sera plus possible, cette fois, de démolir un nouveau poêle.

Les heures de téléphone de notre rédaction

La rédaction de *La Liberté* peut recevoir utilement des communications téléphoniques, pendant la matinée, jusqu'à 10 h. 1/2, pour des informations destinées au journal.

On est prié de ne pas appeler des rédacteurs au téléphone dans la matinée pour des affaires qui ne concernent pas le journal, sauf le cas d'extrême urgence.

Le téléphone de la rédaction porte les nos 13.09 et 13.10.

Docteur

M. Edouard de Bie, de Stabroek (Belgique), assistant de chimie à notre Université, a obtenu le diplôme de docteur ès sciences avec la mention *magna cum laude*, après examen subi le 26 juin. La thèse a été préparée sous la direction de M. le professeur Diesbach.

Sténographie

Le *Sténographe*, organe mensuel de l'Association sténographique Aimé Paris (Union sténographique suisse et Société générale réunies), publie les résultats des concours de sections organisés le 24 mars passé. Voici les lauréats pour le canton de Fribourg :

Vitesse de 60 mots : M^{lle} Marianne Beck; M^{lle} Jeanne Jobin; M^{lle} Marie-Antoinette Moosbrugger; M^{lle} Raymonde Gilgen; M^{lle} Jacqueline Zellweger; M^{lle} Renée Zeender; M^{lle} Juliette Chassot; M^{lle} Denise Bonifazi; M^{lle} Blanche Thorin; M. Simon Marmy; M^{lle} Edith Simonetta; M. Henri Schweizer; M^{lle} Marcelle Baumgartner; M. James Hartmann; M. Pierre Rotzetter; M^{lle} Geneviève Pauchard; M. Sylvain Berset; M^{lle} Cécile Heinemann; M^{lle} Denise Fivaz; M^{lle} Lina Gutknecht; M. Georges Pittet; M. Camille Cardinaux.

Vitesse de 80 mots : M^{lle} Yvonne Berchier; M. Bernard Mettraux; M. Albert Maier; M. Marcel Berset; M. Robert Forster; M^{lle} Marie-Thérèse Fracheboud; M^{lle} Marie-Thérèse Amgwerd; M^{lle} Lucie Ludwig; M. Raoul Masson.

Vitesse de 90 mots : M^{lle} Blanche Besson; M. Francis Bays; M. Marcel Heimo; M^{lle} Hélène Aebly; M^{lle} Alodie Dessonnaz; M. Georges Bossy; M^{lle} Thérèse Allaz.

Le premier congrès de l'Association aura lieu à Neuveville (Berne), les 30 juin et 1^{er} juillet.

Baptême de drapeau

Le 8 juillet, les Carabiniers de Cournillens feront bénir leur drapeau. Le programme de la fête sera publié prochainement.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Festival « Mon Pays ». — Demain jeudi, à 20 h. 15, à la salle de la Grenette, répétition générale des chœurs du Festival avec solistes et tous les enfants figurants et chanteurs.

Festival « Mon Pays ». — Demain jeudi, à la cantine de Givisiez, continuation des exercices de ballets, enfants et adultes, avec le même horaire que jeudi passé.

Sous-officiers Fribourg. — Dimanche 1^{er} juillet, course en autocar : Fribourg, Yverdon, Sainte-Croix, Les Rasses, ascension du Chasseron avec pique-nique au sommet et retour par Fleurier, Neuchâtel. Départ : 7 h., place du baromètre. Inscription jusqu'à vendredi soir, à 20 h., chez MM. Romain Grumser, rue de Lausanne, 39, tél. 14.81, ou Pierre Bardy, rue des Alpes, 40, tél. 509. Prix de la course, 6 fr.

CALENDRIER

Jeudi, 28 juin

Vigile des saints Pierre et Paul, apôtres

Saint IRÉNÉE, évêque, martyr

Saint Irénée, né à Smyrne, succéda à saint Pothin sur le siège de Lyon et fut un grand défenseur du Christ et de l'Eglise. Il fut mis à mort pendant la persécution de Septime Sévère, en 202.

Secrétaire de la rédaction : Armand Spicher.

RADIO

Jeudi, 28 juin

Radio-Suisse romande

6 h., leçon de gymnastique. 12 h. 30, dernières nouvelles. 12 h. 40, Fridolin et son copain. 13 h. 5, gramo-concert. 16 h., émission commune, musique de chambre par le Quatuor Klein. 16 h. 45, intermède de disques. 17 h., concert par l'Orchestre Radio-Suisse romande. 18 h., *Pour les petits*. 18 h. 20, intermède de disques. 18 h. 30, les prévisions sportives de la semaine. 18 h. 50, *Le coin des bridgeurs*. 19 h. 10, *Pour ceux qui aiment la montagne*. 19 h. 30, radio-chronique. 20 h. concert par l'Orchestre Radio-Suisse romande. 20 h. 55, dernières nouvelles. 21 h. (de Paris), *Le douzième coup de minuit*, poème orchestral, de Carlos Larronde, musique d'Arthur Honegger. 22 h. 30 (env.), correspondance parlée des amis de Radio-Genève.

Radio-Suisse allemande

12 h., concert par l'Orchestre Radio-Suisse allemande. 15 h. 30, concert par le petit orchestre Radio-Suisse allemande. 19 h. 25, concert par l'Orchestre Radio-Suisse allemande. 21 h. 25, musique de chambre ancienne.

Radio-Suisse italienne

12 h., concert par le Radio-Orchestre. 16 h., émission commune du studio de Genève. 20 h. 50, causerie sur le compositeur Arthur Honegger, par le professeur Ferretti. 21 h., programme de la Tour Eiffel.

Stations étrangères

Radio-Paris, 10 h. 15, relais du Casino de Vichy. 20 h., concert symphonique par l'Orchestre national. Tour Eiffel, 21 h., poème orchestral de Carlos Larronde : *Le douzième coup de minuit*, musique d'Arthur Honegger. Paris P. T. T., 20 h. 30, *Au bazar de la fourchette*, fantaisie de Paul Weill. Strasbourg, 20 h. 30, retransmission de l'Esplanade de Metz : concert de la musique militaire du 146^{me} régiment d'infanterie. Bruxelles, 20 h., concert d'orchestre symphonique. Radio-Luxembourg, 20 h. 40, concert varié par l'Orchestre Radio-Luxembourg. Königs-wusterhausen, 12 h., concert d'orchestre. Langenberg, 20 h. 50, soirée variée. Londres (Daventry), 14 h., concert d'orchestre. 20 h., concert par l'orchestre de la B. B. C. Londres régional, 19 h. 30, récital de violon. Vienne, 20 h. 10, mélodies des Alpes. Budapest, 21 h. 40, concert par l'orchestre de l'Opéra royal hongrois.

Télédiffusion (réseau de Sottens)

8 h. 57 à 9 h., Neuchâtel, signal de l'heure. 10 h. 30 à 12 h. 20, Lille, concert d'orchestre. 14 h. à 15 h. 15, Lyon-la-Doua, radio-concert. 15 h. 15 à 16 h., Lyon-la-Doua, message de l'oiseau bleu pour les malades. 22 h. 40 à 1 h., Vienne, concert de piano. Concert du soir. Musique de jazz.

M. Hubert Strüby-Buache et sa fille Léa, à Fribourg; M. et M^{me} Fritz Zimmermann-Strüby et leurs enfants, à Fribourg; M. et M^{me} Paul Musy-Buache, à Bienne; les familles parentes et alliées, profondément touchés de la sympathie qui leur a été témoignée à l'occasion de leur grand deuil, remercient sincèrement et en particulier la Direction de la fabrique de chocolat de Villars, à Fribourg, son personnel d'employés et d'ouvriers, les Sœurs de l'Hôpital Daler, M. le docteur B. Müller, MM. les pasteurs de la paroisse réformée de Fribourg et le conseil de paroisse, M. Nathan Bez, ainsi que toutes les personnes qui ont pris une si grande part à leur dure épreuve et prient chacun de croire à leurs sentiments de sincère et profonde reconnaissance.

quelque chose. Elle m'a dit que vous étiez partie sans avoir rien pris. Quelle imprudence! De tomber malade ne vous le rendra pas. Pauvre monsieur Jean! fit-elle en accompagnant sa belle-fille jusqu'à la porte du salon.

Et une fois chez elle, où sa femme de chambre était accourue pour la recevoir, Suzanne se laissa tomber dans un fauteuil et pleura longuement.

Quand elle se fut apaisée sous les douces paroles de Blanche, qui, agenouillée près d'elle, lui tenait les mains, elle raconta sa visite à l'usine et à la villa de Boulogne, comme si de parler lui était un soulagement.

Elle rapporta à sa camériste attentive tout ce que lui avait appris l'inspecteur qui, on ne sait comment, était au courant de cette disparition.

— Ou plutôt, ajouta la jeune fille, parce qu'il était préposé à la garde de M. Lorient, dont la maison avait été cambriolée par deux fois, et aussi son bureau de l'usine, chose que mon fiancé m'avait cachée, sans doute pour ne point m'effrayer.

— Quelqu'un lui en voulait donc? demanda la femme de chambre, qui savait à quoi s'en tenir par la fonction, dont Natier l'avait chargée.

— Je ne sais pas. Ce seraient des gens qui voulaient s'emparer de ses inventions, prétend l'inspecteur, ou, du moins, d'une d'entre elles, qu'il m'avait confiée dans le plus grand secret et qu'on aurait devinée, ce qui me paraît impossible.

— Oh! impossible, fit la femme de chambre. On ne peut pas dire cela, quand on a lu les mémoires de M. Stevenson. Les espions se glissent partout, écoutent à toutes les portes.

— Ils n'ont pu rien entendre, car, même avec mon fiancé, je n'y faisais aucune allusion. Je comprends à présent pourquoi il se refusait à m'en parler quand, par hasard, je l'interrogeais sur ses travaux.

— Mais, mademoiselle, ce n'est pas en tuant un homme qu'on lui arrache son secret.

— C'est ce que nous a dit l'inspecteur, qui, avec plusieurs de ses collègues, a entrepris des recherches. Il doit m'en téléphoner les résultats.

— Alors, mademoiselle, attendez, ayez du courage. Nourrissez-vous un peu. Je vais vous apporter votre petit déjeuner. Il ne faut pas tomber malade pour lui qui en aurait tant de peine.

— Vous avez raison, Blanche. Je me croyais plus courageuse. Chaque fois que j'ai aimé, j'ai perdu ceux que j'aimais; ma mère, mon père, et aujourd'hui lui... Nous nous promettons tant de bonheur!

— Mais vous l'aurez ce bonheur, mademoiselle. On le retrouvera quelque part bien vivant. Je vous laisse; le temps d'aller jusqu'à l'office et de revenir.

Elle consolait sa maîtresse avec des mots d'espérance, mais elle n'osait y croire. Tant de gens disparaissaient sans qu'on sût ce qu'ils étaient devenus.

Elle en avait vu plusieurs exemples depuis deux ans qu'elle appartenait à l'administration de la police judiciaire!

Toutes les recherches n'avaient pu apprendre si, s'affublant de faux états-civils, ils étaient allés se refaire une autre existence dans des pays lointains, ou s'ils avaient été victimes d'attentats.

Des mois et des années s'étaient écoulés, les rejetant dans un définitif oubli.

En serait-il de même, se demandait la jeune détective, de M. Lorient, qu'on avait presque mis sous sa surveillance?

Rien autour de lui, du moins dans la sphère où il lui arrivait de vivre quelques heures par semaine, n'avait éveillé l'attention de Blanche Bréat.

Tout s'y passait dans le calme et la sécurité. Aucune figure étrangère ne s'était introduite dans l'hôtel débarrassé par une mort mystérieuse de celle qui y exerçait le métier d'espionne, comme en faisaient foi les notes écrites de sa main à la bande découverte par les inspecteurs de la Sûreté.

Nul doute, se disait-elle, que ce ne fût cette même bande qui avait fait disparaître l'ingénieur.

Le difficile sera de le retrouver, malgré le zèle et l'intelligence d'une police qui, quoi qu'en ait écrit son ami Pierre Dermond, possédait les premiers limiers du monde.

Le nom de ce dernier venu dans sa pensée mit un sourire sur ses lèvres.

Que ne donnerait-il pas, songeait-elle en revenant à la bibliothèque, les bras chargés d'un plateau, que ne donnerait-il pas pour avoir la primeur de cette disparition et des incidents qui la précéderent?

Suzanne ne l'avait point attendue et s'était réfugiée dans sa chambre où elle s'était assoupie sur un divan.

La femme de chambre déposa sans bruit le plateau sur un guéridon voisin et se retira sur la pointe des pieds.

En traversant la bibliothèque, elle regarda la pendule qui marquait 11 heures.

Ses yeux s'arrêtèrent ensuite sur le bureau de sa maîtresse et, ne résistant pas à la tentation

qui avait germé dans son esprit, elle s'y assit, prit une feuille de papier qu'elle couvrit d'une écriture rapide.

Elle l'enferma ensuite dans une enveloppe sur laquelle elle traça une adresse et rejoignit à l'office le vieil Antoine qu'elle y avait laissé.

— Monsieur Antoine, dit-elle, mademoiselle se repose. Il ne faut pas la réveiller. Si madame me demande, vous lui direz que je suis allée faire une commission. Je reviens tout de suite.

Elle enleva son tablier, prit son chapeau et sa veste pendus à une patère et, descendant l'escalier de service, se précipita dans la rue où elle héla un taxi qui passait.

Une demi-heure après, elle revenait prendre ses fonctions.

La comtesse n'avait pas eu besoin d'elle et sa jeune maîtresse continuait à dormir, comme elle alla s'en assurer.

— C'est ce qu'elle pouvait faire de mieux, se dit-elle. Le sommeil, c'est l'oubli.

Pendant ce temps, l'inspecteur Natier et les agents qu'on lui avait envoyés du quai des Orfèvres se livraient à leurs recherches.

Dans le garage de la villa, Natier constata que l'enveloppe d'un des cylindres du moteur avait été faussée d'un violent coup de marteau. Ce qui lui rappela à la fois la clef anglaise qu'il avait fait remettre à son propriétaire, le chauffeur Louis Hasbein, et l'abandon soudain de sa place chez le banquier Schweler.

Au domicile de ce dernier, où il s'était rendu après avoir appris de Blanche Bréat qu'on l'avait remplacé, il en eut la confirmation de la bouche du valet du banquier.

(A suivre.)



Monsieur et Madame Ernest Ding-André, à Orbe et leurs enfants, à Bienne, Réans (France) et Fribourg; Madame Georgette Ding, à Neuchâtel, ainsi que les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher fils, frère, beau-frère, neveu, oncle et cousin

Monsieur Charles DING

enlevé à leur affection, à Fribourg, à l'âge de 23 ans, après une longue maladie vaillamment supportée, et muni des sacrements de l'Eglise. L'enterrement aura lieu à Cugy, jeudi, 28 juin, à 9 heures.



Monsieur Maurice Gigon et sa fille Marie-Dominique; Monsieur et Madame Joseph Ody et leurs enfants;

Monsieur René Gigon et sa fille Charlotte; les familles Gigon, à Montbard; les familles Chassot, à Fribourg; les familles Ody, à Genève; ainsi que les familles alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Maurice GIGON-MICHEL

leur très chère épouse, mère, fille, belle-fille, sœur, belle-sœur, nièce, cousine et parente, enlevée à leur affection dans sa 28^{me} année, après une douloureuse maladie.

L'absoute sera donnée à Lyon, à l'église de la Rédemption, jeudi, 28 juin, à 10 heures. Domicile mortuaire: Rue Tronchet, 1, à Lyon. Cet avis tient lieu de faire part.

CAPITALE

Ce soir, à 20 h. 30
Le film policier extraordinaire d'après le roman d'Edgar Wallace
LE JUGEMENT DE MINUIT
avec
Jean Galland, Marion Delbo, FERNANDEL
TARIF REDUIT
Téléph. 1300

CINEMA ROYAL

Ce soir, à 20 h. 30
LA GRANDE OPERETTE VIENNOISE
LA GUERRE des VALSES
avec
Fernand Gravey Madeline Ozeray
DRANEM Fernand Charpin
Musique de Strauss et Lanner
Tarif réduit
TEL. 714

COUPS de soleil Baume St-Jacques

de C. Trautmann, pharmacien, Bâle. Prix: 1 fr. 75. Contre les plaies, ulcérations, brûlures, jambes ouvertes, hémorroïdes, affections de la peau, engelures, piqûres, dartres, eczéma, coups de soleil. Dans toutes pharm.

Dépôt général: Pharmacie St-Jacques, Bâle

A louer MAGASIN

pouvant convenir à n'importe quel commerce. — Prix très avantageux. S'adresser: Grand'rue, 20, rez-de-chaussée, à gauche.

BERNA 4 tonnes

sur pneus, entièrement révisé, avec moteur à essence et frein moteur, est en vente avec garantie. Conditions exceptionnelles! — Offres sous chiffres N 21580, à Publicitas, Fribourg.

Quel voyageur

s'occuperait, comme gain accessoire, de placer chez les commerçants du canton de Fribourg un souvenir officiel du Tir fédéral. S'adr., par écrit, sous chiffres P 13131 F, à Publicitas, Fribourg.

ON CHERCHE Jeune fille

honnête et travailleuse, pour aider aux travaux d'un ménage soigné de deux personnes et une enfant de 10 ans. S'adresser sous chiffres P 13144 F, à Publicitas, Fribourg.

APPRENTI
On cherche un **Apprenti de bureau** connaissant français et allemand. S'adresser, par écrit, sous P 13141 F, à Publicitas, Fribourg.

A LOUER

deux boxes pour autos dans quartier Miséricorde-Gambach. 13143 S'adresser à M. Scheim, entrepreneur, Tour Henri, Fribourg.

Emission d'un Emprunt 4% Canton de Neuchâtel

de Fr. 16,000,000.— de 1934

Modalités de l'emprunt: Intérêt 4 %, coupons semestriels aux 1^{er} janvier et 1^{er} juillet. **Durée de l'emprunt** 20 ans avec faculté pour le Canton de Neuchâtel de rembourser l'emprunt après un délai de 15 ans et ensuite à chaque échéance de coupons. Amortissement annuel de 1 % du montant de l'emprunt plus intérêts économisés sur le capital amorti, par tirages au sort. **Titres** de Fr. 1000.— nom. au porteur. **Cotation** des titres aux Bourses de Bâle, Berne, Genève, Lausanne, Neuchâtel et Zurich.

Prix d'émission 95.40 % plus 0.60 % timbre fédéral sur les obligations.

Délai de souscription du 27 juin au 4 juillet 1934, à midi.

Libération des titres du 7 au 31 juillet 1934.

On peut se procurer le prospectus détaillé ainsi que des bulletins de souscription sur toutes les places de banque en Suisse.

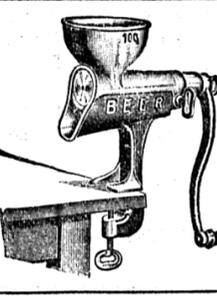
Les groupes de Banques contractants:

Banque Cantonale Neuchâteloise. Union des Banques Cantonales Suisses. Cartel de Banques Suisses.

PRESSE A FRUITS

à Fr. 10.— net

E. Wassmer S.A.



ON DEMANDE jeune fille

capable, pour la cuisine et le ménage; pas en dessous de 20 ans. Bons gages et vie de famille. Offres à Famille Bitterli, Boul. Conf., LUCERNE, Mythenstr. 9. 13134

A VENDRE

au quartier du Bourg, maison de rapport. — Bonne occasion: prix très avantageux. S'adresser sous chiffres P 13140 F, à Publicitas, Fribourg.

1887 Les personnes nées en 1887, qui désirent fonder une association des contemporains, sont priées de se trouver demain, jeudi, à 20 h. 30, au Café Romand (salle de société). 13132

Cadeaux de Première Messe

R. P. A.-M. JACQUIN, O.P.
Professeur à l'Université de Fribourg

Histoire de l'Eglise
L'Antiquité Chrétienne

broché Fr. 7.70
relié en toile Fr. 15.—
relié en peau Fr. 22.—

AUX LIBRAIRIES ST-PAUL — FRIBOURG

EPICERIE-PRIMEURS

A vendre, au centre du village de Broc, une jolie maison de 7 pièces, cave, atelier, magasin, etc. Très jolie situation. Convientrait pour personne de métier ou retraité. S'adresser à J. Bosson, agence immobilière, 80-11 Grand'rue, 39, BULLE.

A VENDRE villa moderne

6 ch. au Lac Noir

terrain à bâtir

Chalets à construire, dep. Fr. 6-7000.— Rens. p. Ch. 1050, poste restante, Fribourg. 40862

Vente juridique (ires enchères)

L'office des poursuites de la Sarine vendra, le vendredi 29 juin, à 9 h., au domicile de Chenaux Antonin, à Chésopelloz: un char à pont, 1 fuste à purin, 2 chars, 1 moteur à benzine. 1 buttoir, 4 harnais, 4 vaches, 4 génisses, 2 juments, 1 taureau, etc. 13146

A VENDRE CAMION BERNA - DIESEL

5 tonnes basculant sur trois côtés, révisé, avec garantie. Offres sous chiffres Z 21577, à Publicitas, Fribourg.

Sommelière

présentant bien cherche place stable ou pour la durée du Tir fédéral. Références. Offres à Publicitas, Bulle, sous P 2456 B.

1 Mobilier complet (à l'état neuf) Fr. 370.— en noyer massif

1 grand beau lit 2 places avec literie soignée, 1 table de nuit, 1 lavabo et glace, 1 commode (ou armoire), 1 table de milieu, tapis moquette, 1 divan moquette, chaises assorties, table de cuisine et tabourets. 7118

Autres mobiliers avec lits jumeaux également **bas prix.** (On peut visiter le dimanche sur rendez-vous.) R. Fessler, av. France, 5. Tél. 31.781. Lausanne.

On demande à emprunter **Fr. 9,000.—** sur hypothèque S'adresser sous chiffres P 40863 F, à Publicitas, Fribourg.

PERDU

lundi, le 25, dans les bois de Cutterwyl-Lossy, dans les myrtilles, une **montre-bracelet** or. Rapporter contre récompense à Augusta Progin, Misery.

PENSION-RESTAURANT BORD DU LAC

à remettre, cas de force majeure. Affaire très intéressante. Situation unique. Ecrire case Stand 557, GENEVE. 6821 X

ON PRENDRAIT taureau

faisant le service, sur de belles montagnes. Pension gratuite pour fin de saison. S'adresser à Publicitas, Bulle sous P 2458 B.

L'article que vous attendiez: **La 1/2 boîte 200 gr. net de corned beef suisse Roco**

Demandez-la dans les magasins. Roco était la première fabrique qui a pris l'initiative de fabriquer du corned beef avec du beau et sain bétail suisse.

ERNEST ANDRES, Maison de gros, FRIBOURG

VIII^{mes} FETES du RHONE LAUSANNE

29 juin-1^{er} juillet

Vendredi 29 juin Remise de la Bannière Officielle et Plantation de l'Arbre Rhodanien

Vendredi 29 juin et dimanche 1^{er} juillet dès 20 h. 30 **GRAND GALA au THEATRE MUNICIPAL LES SAKHAROFF** dans « Les 4 SAISONS DU RHONE » Productions de L'ACADEMIE PROVENCALE et de LA CHANSON VALAISANNE

Samedi 30 juin CEREMONIE DE L'OFFRANDE AU RHONE

Samedi 30 juin dès 21 heures **GRANDE FETE VENITIENNE**

Dimanche 1^{er} juillet 11 heures **Cortège allégorique et historique** (Plus de 3000 participants)

Dimanche 1^{er} juillet 15 heures **LES GARDIANS DE LA CAMARGUE ET LES ARLESIENNES** dans leurs productions au Stade-Lausanne

Samedi 30 juin et Dimanche 1^{er} juillet **SPORTS ET JEUX NAUTIQUES**

Consultez affiches et programmes officiels. Pour tous renseignements: SECRETARIAT GENERAL, AVENUE DU THEATRE, 2, LAUSANNE

PREPAREZ-VOUS de BONNES NUITS...

Au moment où vous allez déménager, faites remettre toute votre literie en état.

Pour cela, confiez-la au spécialiste qui, dans son atelier parfaitement aménagé à cet effet, vous fera un travail soigné, consciencieux et à prix raisonnable.

R. BRUGGER
RUE DU PONT ZÄHRINGEN, 109

Magasin de Fribourg cherche **tailleuse expérimentée** pour robes d'enfant. Prière d'adresser les offres Case post. 2809, Fribourg 13142

Pour cause de départ, à louer, pour le 1^{er} septembre maison d'habitation comprenant appart. de 3 chambres, cuisine, cave, étable, eau, lumière électrique, jardin, 1/2 pose de terre. Jolie situation, 10 m. de la gare. — S'adresser à Mlle Céline Dafflon, Negrus. 40857

Jeune personne

est cherchée pour aider au ménage. 29085 S'adresser: **Boulangerie, rue de Berne No 33, Genève.**

ON DEMANDE 1^{er} ouvrier serrurier qualifié et sérieux, pas en dessous de 26 ans, entrée à convenir. Offres avec références à 2431 **BRANDT, Bulle**

A remettre, raison santé, bon petit

Magasin de MODES

Ecrire: E. S. 52502, Publicitas, Vevey.

DROIT comme un I

vous vous tiendrez avec nos petits redresseurs forçant la position sans gêner. **BAS PRIX**, depuis Fr. 13.50. Envoi à choix. R. Michel, art. sanitaires, Mercerie, 3, 406-59 LAUSANNE.

HANRO

Les **NOUVEAUTÉS** en **Costumes de BAINS** sont arrivées. Nos coupes sont parfaites. Les jolis bonnets de bains et les chaussures de bains.

Les **Costumes de plage HANRO** sont jolis et pratiques

Aux Corsels Elegants 69, r. de Lausanne **FRIBOURG** Tél. 11.11

On demande à emprunter Fr. 5000.— contre bonne garantie. S'adr., par écrit, sous chiffres P 40861 F, à Publicitas, Fribourg.

Biographies d'enfants
BESSIÈRES S. J.
Juliette Cambarou
 Prix : Fr. 1.25
Xavier Hogard
 Louveteau
 Prix : Fr. 1.25
AUX LIBRAIRIES ST-PAUL, FRIBOURG

Pour les demoiselles de Restaurant
 Le petit tablier coquet
 Et d'autres colifichets
 Se trouvent
 " Au Joli Moment "

Etude de M^e Arnold JOBIN, notaire et avocat,
 à Saignelégier

**Vente publique d'un hôtel
 et de pièces de terre**

Samedi, 4 août 1934, dès 14 heures, à l'hôtel
 de la Gare, à Saignelégier, M. Paul Aubry-
 Jeanbourquin, maître d'hôtel audit lieu, vendra
 aux enchères publiques :

l'Hôtel de la Gare

situé au centre de Saignelégier, chef-lieu des
 Franches-Montagnes et comprenant salles de débit,
 grandes salles pour sociétés, 18 chambres de voya-
 geurs, avec chauffage central, installation de bains
 et eau courante, garage, écuries, jardin-chésal et des
 terres d'une contenance de 12 arpents, en très bon
 état de culture.

L'hôtel d'ancienne renommée jouit d'une clientèle
 assurée.

Le mobilier d'hôtel, la cave, le matériel agricole
 et le bétail seront mis en vente avec l'hôtel.

Les amateurs pourront prendre connaissance de
 l'inventaire des marchandises et du cahier des char-
 ges de la vente en l'Etude du soussigné, 15 jours
 avant la vente.

Entrée en jouissance : 1^{er} septembre 1934.

Au gré des amateurs, l'on pourra traiter de gré
 à gré avant la vente.

Pour visiter, s'adresser au propriétaire, M. Paul
 Aubry et pour tous renseignements au notaire
 soussigné.

3925 Par commission : Arn. Jobin, notaire.

Vous ne craignez plus la pluie

avec un de mes manteaux, spécialement étudié, de belle façon, de coupe très longue, et fabriqué
 par un procédé irréprochable qui me permet de garantir l'imperméabilité de tous mes tissus
 caoutchoutés.



Caoutchouc
 gris et beige
 coupe spacieuse
 depuis **Fr. 13.—**



Caoutchouc
 gris et beige
 coupe élégante
 depuis **Fr. 14.—**



ciré noir
 ou gris
 depuis **Fr. 16.—**



Pour cadets
 gris et beige
 doublé carreaux
 depuis **Fr. 14.—**



Pèlerine d'enfants
 depuis **Fr. 6.60**

Pierre CLEMENT

RUE DE LAUSANNE, 18

FRIBOURG

CONNAISSEZ-VOUS ?

**TOUS LES AVANTAGES
 DU GAZ DE VILLE**

LIVRE EN BOUTEILLES D'ACIER
 AISEMENT TRANSPORTABLES.

D'UNE EXTREME SIMPLICITE.

D'UN FONCTIONNEMENT AUTOMATIQUE.

D'UNE PRESSION CONSTANTE.

D'UNE SECURITE GARANTIE
 NON TOXIQUE.



**LE BUTANE FRANÇAIS
 PRIMAGAZ
 LILOR**

Démonstrations gratuites :

E. Wassmer S. A., Fribourg
 représentation générale.

Un rayon d'espoir
 pour des milliers d'êtres
 souffrants, c'est

**« L'extrait
 de Genièvre »**

et de plantes des Hautes-
 Alpes (Marque déposée
 Rophaien)

qui purifie le sang et
 donne de nouvelles forces
 vitales, ainsi que de l'éner-
 gie. 39 Lz

En vente par bouteille
 de Fr. 3.20 Pour cure
 entière, Fr. 6.75, dans tou-
 tes les pharmacies et dro-
 gueries. — Herboristerie
 Rophaien, Brunnen.



SACS pour gelée
 à Fr. 2.—
 E. WASSMER, S. A.

Jeune fille

de 19 ans, forte et ro-
 buste, sachant les deux
 langues, **cherche place**
 comme sommelière ou
 travaux de cuisine.
 S'adr. sous P 13125 F,
 Publicitas, Fribourg.

A LOUER

APPARTEMENTS

avenue de Pérolles,
 rue de Lausanne et
 Gambach. 12380

Pour tous renseignements,
 s'adresser à M. Guillaume
 Weck, rue de Romont, 18,
 Fribourg, 11^{me} étage.

A VENDRE

beau gros
lévrier

S'adresser à Fasel,
 Ameismühle, TAVEL,
 (Canton de Fribourg).

● **Cours officiels d'allemand**
 organisés par le Canton et la Ville de St-Gall
 à l'Institut de jeunes gens D' Schmidt
 sur le Rosenberg près ST-GALL. 631-3
 Juillet à septembre **Cours de vacances**
 Tous les sports

A louer

Place Notre-Dame, côté Sarine, bel
 appartement de 7 pièces, salle de
 bains, chauffage central et toutes
 dépendances. Entrée à convenir.
 Prix avantageux. 13028
 S'adresser à Xav. THALMANN,
 2, rue de Romont, Fribourg.

Avis aux propriétaires

Si vous avez un travail pressant de char-
 pente ou de menuiserie à exécuter, con-
 fiez-le au Service express des

Etablissements
WINCKLER

Fribourg (Tél. 15.70)

Remontage

de matelas et meubles rembourrés

Travail soigné 2-6

Se recommande :
 W. BOPP, tapissier-décorateur, Fribourg.
 Rue du Tir, 8 Tél. 1648.



**Bureau fiduciaire et d'affaires
 E. DOUSSE**

FRIBOURG
 Rue du Tir, 6
 (Hôtel des Corporations)
 Téléphone : 9.73

Prix modérés

243-2

Comptabilités, par
 abonnement mensuel
 Recouvrements
 de créances
 Expertises et revisions
 Bilans et Profits
 & Pertes
 Entière discrétion